



SAISON 2026/ 2027



MARDI 8 SEPTEMBRE 2026

N°3



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES DE LA LOIRE

Samedi 5 septembre, Salle Aristide-Briand à Saint-Chamond, vient de se dérouler la grande réunion annuelle de tous les arbitres de la Loire.

Les tests physiques se sont déroulés sur le complexe sportif Antoine-Vincendon dans le quartier de Fonsala : "C'est notre stage annuel de rentrée où les arbitres de notre District passent leur permis d'arbitrer pour la nouvelle saison" note le Conseiller Technique Départemental en Arbitrage, Benoît CHANDELIER.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

TRESORERIE : RELEVÉ 1

Nous vous invitons à consulter, sur « Footclubs », l'état de votre compte arrêté au 30 juin 2026 et à régler le montant indiqué avant le 30 septembre 2026.

Pour vérifier le montant, connectez-vous sur « Footclubs », **saison 2025 – 2026**, menu Organisation - « Etat du compte » ; puis dans la colonne « solde en comptabilité », cliquez sur la somme correspondant à la ligne District de la Loire.

Pour les clubs ayant opté pour le prélèvement automatique, le solde dû sera directement prélevé le 30 septembre, sur la base de la situation de votre compte au 30 juin.

Un courrier vous sera également adressé sur la messagerie officielle du club, précisant le solde de votre compte à cette date, ainsi que les modalités de règlement correspondantes.

Pour les clubs souhaitant passer au prélèvement automatique pour les relevés, merci de bien vouloir en faire la demande auprès du secrétariat (district@loire.fff.fr).

DISPOSITIF « PASS SPORT »

Le « **PASS SPORT** » est reconduit pour la saison 2026/27

Le « **PASS SPORT** » évolue pour la saison 2026/27 avec un dispositif renforcé, conformément aux engagements pris par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2026 : un montant de **50 €**, un public élargi et une aide complémentaire inédite pour accompagner les familles dans la durée.

Vous trouverez l'ensemble des informations pratiques et des ressources officielles sur le lien suivant :

[Le dispositif Pass Sport de retour pour la rentrée 2026 | sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)

Retour des 6-13 ans dans le dispositif, les jeunes de 14 à 17 ans, les bénéficiaires de l'AEEH et de l'AAH, ainsi que les étudiants boursiers.

L'éligibilité des 6-17 ans reposera désormais sur un quotient familial (CAF ou MSA) **inférieur à 700 €**.

Au-delà des 50 € d'aide à l'inscription, une aide complémentaire sera attribuée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales au premier trimestre 2027, à tous les jeunes de 6 à 17 ans ayant activé leur « Pass Sport » à la rentrée 2026 et étant bénéficiaire de la CAF.

Les différentes dates du dispositif

- Les familles peuvent vérifier leur éligibilité sur le site : pass.sports.gouv.fr
- Du **1^{er} au 31 décembre 2026**, la campagne « Pass Sport » est ouverte
- **Mi-septembre**, envoi des codes d'activation individuels par courriel
- **Premier trimestre 2027** : versement de l'aide complémentaire par la CNAF

ATTENTION : en tant que club, pour être partenaire du dispositif, il est nécessaire de créer son Compte Asso sur le site « LCA » :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Contact « Pass Sport » : via l'adresse suivante loire@franceolympique.com ou par téléphone au 04 77 59 56 00

PROMOTION DU BENEVOLAT

Le **SDJES** de la Loire accompagne la diffusion d'un outil national public (la fresque du bénévolat de JeVeuxAider.gouv.fr) dédiée à la promotion du bénévolat auprès du grand public.

En tant que structure favorisant l'engagement bénévole, le soutien à la vie associative et/ou l'information auprès du grand public, nous vous proposons de **découvrir la fresque du bénévolat, en la vivant concrètement** lors d'une animation gratuite proposée par l'un des binômes formés par « JeVeuxAider ».

Cette fresque aura lieu :

le **mardi 13 octobre**, de 9h30 à 12h.

Lieu : « **La Comète** » à **Saint-Etienne** – avenue Loubet (salle orchestre)

Lien d'inscription : [Lien Fresque](#)

Contacts :

Eric **MUNIER** : référent départemental – 04 77 59 41 13

Marie **ARGENCE** : déléguée départementale à la vie associative – 04 77 57 07 38

DSDEN de la Loire – 9 et 11, rue des Docteurs Charcot – 42023 Saint-Étienne Cedex 2

www.ac-lyon.fr/dsden42

FAFA MATERIEL

Les informations du FAFA matériel 2026/27

1^{er} septembre 2026 : lancement de l'opération. L'ensemble des clubs recevront un code promo à utiliser sur « Le Corner », envoyé sur la boîte mail officielle des clubs

La FFF aura paramétré « Le Corner » pour **qu'un tiers des clubs de chaque district** puissent passer une commande. Une fois cette limite atteinte, les clubs du territoire devront patienter la saison prochaine.

31 décembre 2026 : à cette date, la FFF fera l'état des lieux des commandes des clubs **pour réaffecter les éventuels bons d'achat non utilisés**, dans un district à un autre district d'une même ligue ayant atteint son quota.

Lors des saisons 2 et 3, des régulations seront appliquées pour que tous les clubs de tous les territoires puissent en bénéficier.

Le numéro de SIRET des clubs, un élément important pour fluidifier la facturation des clubs et assurer la validation de l'achat par certains fournisseurs

Marche à suivre pour renseigner le n° de SIRET : Footclubs /Organisation / Identité club

Mon espace club FFS

Saison 2026-2027

Kevin MORLIGHEM

Organisation > Identité club

[En savoir +]

Cette fonction permet d'afficher différentes informations qui concernent le club. Lorsque la modification est autorisée, l'adresse, les agréments, les moyens et les contacts peuvent être mis à jour. Il est important que les coordonnées soient complètes et à jour. La case à cocher à gauche d'un contact permet de le supprimer. Les champs marqués d'une astérisque rouge doivent être obligatoirement renseignés (à "O" si besoin). Les modifications et suppressions sont enregistrées en cliquant sur **Valider**. Les caractéristiques des installations sont accessibles en cliquant sur leur nom.

Fiche : Identité du club

Organisation

- Identité club
- Utilisateurs Footclubs
- Code OFFFOOT
- Membres du club
- Educateurs du club
- Cotisations licenciés
- Filial du compte
- Centres de gestion
- Procès-verbaux
- Assemblées générales
- Editions et extractions
- Vie du club

Identité			
Noméro	530471	Ligue	LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE
Nom	F.C. ST SATURNIN LA MIEUSSE	District	DISTRICT SARTHE
Type de club	Libre	Nom abrégé	ST SATURNIN MT. F.C.
Localité	ST SATURNIN	Date d'affiliation	01/10/19//
Compétition plus élevée	Régional 2	Couleurs	JAUNE ROUGE
Club gestionnaire		☐ Oui ☒ Non	
Pays ou DOM-TOM		 Nouvel blason	
Complément	Mairie		
Voie/rue	RUE DE LA MAIRIE		
Lieu-dit			
Bureau distributeur	72650 ST SATURNIN		

Agréments

Noméro d'agrément jeunesse et sports		Date d'agrément jeunesse et sports	
Date de publication de la création de l'association au Journal Officiel		Noméro SIRET	
Noméro de déclaration en préfecture		Noméro de dossier CNDS	
		Code NAF	9312Z

Pour avoir un compte « Le Corner », il faut un utilisateur « Portailclubs » habilité à l'achat + s'être connecté une fois à « Le Corner ».



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Samedi 19 septembre**, de 8h30 à 17h30
- **Samedi 26 septembre**, de 8h30 à 17h30
sur les installations de **BRIENNON**
- **Samedi 17 octobre** : examen + formation aux gestes qui sauvent, de 8h30 à 17h30,
au siège de la **Délégation du Roannais**.

Le repas de midi sera tiré du sac pour les trois dates

- **Module 7 : lundi 19 octobre**, de 18h30 à 22h30, au siège de la **Délégation du Roannais**.
- **Module 8 : mai 2027**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.
Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Président : François RIOUFFREY

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr

Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail, avec la boîte mail du club, recevra une réponse écrite.
Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

AVIS AUX CLUBS

INACTIVITE PARTIELLE SAISON 2026/27

INACTIVITÉ PARTIELLE

504383	SE. OLYMPIQUE – Catégorie Seniors – Enregistrée le 21/07/26.
504383	SE. OLYMPIQUE – Catégories U14F à U18F – Enregistrées le 24/08/26.
519784	ST VICTOR MALESCOURS – Catégories U14 et U15 – Enregistrées le 25/08/26.
523340	DOIZIEUX LA TERRASSE – Catégories U14 et U15 – Enregistrées le 28/08/26.
522546	POUILLY LES NONAINS – Catégorie Seniors F – Enregistrée le 26/08/26.

VALIDATION DES ENTENTES

Validation des Ententes à la date du 31 août 2026 - **En gras, le club support.**

Catégorie U15

564528 LIGNON COUZAN – 580991 MONTS DU FOREZ

U15 D4 (B)

509200 USSON EN FOREZ – 521914 ST PAL EN CHALENCON

U15 D4 (B)

FORFAIT GENERAL

Affaire n°2 – Commission Seniors D4 Poule D

515183

PLAINE PONCINS 1

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°1 – Dossier transmis par la Commission Seniors D1 (J1)

DÉCISIONS

N°100 : Rencontre n°55725963 du 06/09/26 – Championnat Seniors D1 « Mcdonald's » - J1 : CELLIEU 1 – ALGERIENS CHAMBON FEUGEROLLES 1

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à CELLIEU 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ALGERIENS CHAMBON FEUGEROLLES 1), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

- Amende pour forfait général

515183 PLAINE PONCINS (Seniors D4 poule D)

80 €

- Amende pour forfait simple

517999 CELLIEU (Seniors D1)

50 €

=====

INFOS LIGUE LAuRA TRESORERIE

RAPPEL décision du 29 juillet 2026.

Le club listé ci-dessous n'étant pas à jour vis-à-vis de la Trésorerie en fin de saison 2025-2026 et n'ayant effectué aucune démarche auprès de la Ligue pour la mise en place d'une mesure d'accompagnement, Conformément à l'article 47.4 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, aucune demande de licence ne pourra être effectuée et aucune équipe de ce club ne pourra débiter la saison 2026/27, tant que la situation ne sera pas régularisée :

545881

ROANNE PARC

Il est recommandé à ce club de prendre contact le plus rapidement possible avec le Pôle Financier de la LAuRAFoot pour procéder à la régularisation de sa situation (Par téléphone au 04.72.15.30.25 ou par mail comptabilite@laurafoot.fff.fr).

=====

INFOS CLUBS

1 - MODALITES POUR PURGER UNE SUSPENSION

Soyez attentifs aux joueurs suspendus et surtout aux joueurs qui changent de club pour la reprise de la compétition (coupes et championnat)

Article 226 des RG de la FFF. Modalités pour purger une suspension

La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement.

Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière. Le joueur exclu par l'arbitre ne peut pas purger sa suspension avec n'importe quelle équipe de son club le jour-même ou le lendemain de son exclusion.

Pour les joueurs dont le club dispute un championnat national, sanctionnés à la suite d'incidents (exclusion, récidive d'avertissements entraînant une suspension ferme, incidents de natures diverses...) survenus à l'occasion d'une rencontre officielle de compétition nationale, le ou les matchs à prendre en compte sont ceux de compétition officielle nationale disputés par l'équipe au sein de laquelle le joueur reprend la compétition si cette dernière dispute un championnat national.

Les sanctions complémentaires prononcées doivent être purgées dans les mêmes conditions. En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa. Les matchs pris en compte dans ce cas sont les matchs officiels disputés par les équipes de son nouveau club depuis la date d'effet de sa sanction et ce, même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club.

Toutefois, si le joueur a purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il est libéré de sa suspension vis-à-vis de chaque équipe de son nouveau club. Si le joueur n'a pas purgé l'intégralité de sa suspension

dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il doit la purger intégralement dans chaque équipe du nouveau club avec laquelle il souhaite reprendre la compétition, conformément au principe défini au paragraphe précédent.

2 - TRAITEMENT DOSSIER ENTENTE

Conditions d'admissibilité : dossier « Entente » – Voir « Footclubs »

- 1 - La demande doit être formulée par l'ensemble des clubs demandeurs.
- 2 - Précisez la catégorie d'âge pour laquelle l'entente est demandée.
- 3 - Le nombre de licenciés par club dans la catégorie d'âge concernée doit être au minimum de cinq (5) licenciés pour l'ensemble des clubs formant l'entente, à la date du dépôt de la demande de l'entente.
- 4 - La désignation du club responsable administrativement de l'équipe en entente, dit « club support », et le(s) lieu(x) de pratique, ainsi que le ou les niveaux de compétition concernés (D1 à D5).
- 5 - Le choix du club support est libre dès lors que celui-ci possède, à la date du dépôt de la demande d'entente, plus de cinq (5) licencié(e)s en foot à 11, et plus de trois (3) licencié(e)s en foot à 8, dans la catégorie d'âge concernée.
- 6 - Les raisons précises nécessitant la création de cette entente.
- 7 - Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est fixé à quatre (4).
- 8 - La date limite d'engagement est fixée à 8 jours avant le début des compétitions.

3 - OBLIGATIONS CONCERNANT LES EQUIPES DE JEUNES CLUBS EVOLUANT EN D1 – D2

Article 21.4 – Obligations concernant les équipes de jeunes

Article 21.4.1

Les clubs participant aux championnats de District, Seniors D1 et D2, doivent avoir obligatoirement des équipes de jeunes disputant effectivement un championnat officiel à 11 joueurs. Une tolérance est acceptée pour les clubs possédant un minimum de 5 licenciés dans la compétition d'âge concerné, ou 30 licenciés en catégorie Jeunes.

Article 21.4.2

Division District 1 : deux équipes de jeunes à 11.

Article 21.4.3

Division District 2 : une équipe de jeunes à 11.

Deux équipes U13 à 8 peuvent compenser l'absence d'une équipe de jeunes à 11.

Article 21.4.4

Toute infraction à ces obligations sera sanctionnée, y compris en cas de changement de niveau (accession ou descente) : la première saison, financièrement ; la deuxième saison consécutive, par la rétrogradation au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à la situation sportive de l'équipe première Seniors du club, à l'issue de ladite saison.

Article 21.4.5

Regroupement de jeunes : lorsque plusieurs clubs soumis au statut auront opéré un regroupement (Entente ou Groupement) des équipes de jeunes, ce regroupement devra comporter au minimum le nombre d'équipes correspondant à l'addition des obligations de ses clubs.

Article 21.4.6

Une équipe est considérée avoir participé effectivement à un championnat, si un forfait général n'a été constaté à aucun moment.

Article 21.4.7

Les clubs en Entente, dans les catégories U13-U14-U15-U17-U18, pourront inclure celle-ci dans les obligations prévues à l'article 21.4, à condition qu'ils possèdent un minimum de 5 licenciés dans la compétition d'âge concerné, ou 30 licenciés en catégorie Jeunes.

4 - CATEGORIES D'AGE (Article – 66 RG de la FFF)

Les joueurs et les joueuses sont répartis en catégories d'âge, dans les conditions suivantes, pour la saison 2026/27 :

- U6 et U6 F : nés en 2021 ou 2022 dès l'âge de 5 ans ;
- U7 et U7 F : nés en 2020 ;
- U8 et U8 F : nés en 2019 ;
- U9 et U9 F : nés en 2018 ;
- U10 et U10 F : nés en 2017 ;
- U11 et U11 F : nés en 2016 ;
- U12 et U12 F : nés en 2015 ;

- U13 et U13 F : nés en 2014 ;
- U14 et U14 F : nés en 2013 ;
- U15 et U15 F : nés en 2012 ;
- U16 et U16 F : nés en 2011 ;
- U17 et U17 F : nés en 2010 ;
- U18 et U18 F : nés en 2009 ;
- U19 et U19 F : nés en 2008 ;
- - Seniors et Seniors F : nés entre 1992 et 2007, les joueurs et joueuses nés en 2007 étant de catégorie U20 ou U20 F ;
- Seniors-Vétérans : nés avant 1992 (uniquement les joueurs).

5 - Nombre de joueurs "Mutation"

Art 160 des RG de la FFF - 27.1 des RS du DLF

1. a) Dans toutes les compétitions officielles des catégories U19 et supérieures (DLF : senior + FLC), ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **six dont au maximum deux joueurs** ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) Pour les pratiques à effectif réduit des catégories U19 et supérieures (DLF : senior Féminines à 8), ainsi que pour les pratiques à effectif réduit de niveau national en dessous de la catégorie U19, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre dont au maximum deux joueurs** ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Sauf dispositions plus restrictives adoptées en Assemblée Générale de Ligue et reprises dans les règlements de la Ligue, dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U10 à U18 et U10 F à U18 F (DLF : U10 à U18), tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre dont au maximum un joueur** ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage, et 164 des présents règlements. En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match reste le même.

3. L'équipe première amateur d'un club est celle qui participe, dans la catégorie d'âge la plus élevée, à une compétition nationale ou régionale, organisée par la Fédération, les ligues régionales ou les districts

RÉCAPITULATIF : NOMBRE DE MUTÉS AUTORISÉS

<u>Catégories</u>	<u>Nombre de Mutés Autorisé</u>
Seniors	6 dont 2 HP
Seniors F. à 11	6 dont 2 HP
FLC	6 dont 2 HP
Seniors F. à 8	4 dont 2 HP
U13 – U14 – U15 - U17 - U18	4 dont 1 HP
U13 F – U 15 F – U18 F	4 dont 1 HP
U10 et U10 F (depuis saison 26/27)	4 dont 1 HP

6 – LICENCES FEMININES

FICHE DE PRÊT – DOSSIER SURCLASSEMENT

Pour toutes demandes de Fiche de Prêt ou Dossier de Surclassement, suivre le process ci-dessous :

Aller sur le site du District de la Loire :



1. Module Pratiques :



2. Féminines

Faire son choix et cliquer

1. Dossier surclassement
2. Fiche de prêt U13F – District
3. Fiche de prêt U15F – District

Renvoyer le document complété et signé à la Commission Féminines du DLF pour approbation.

7 – REGLEMENT CHAMPIONNAT CRITERIUM DISTRICT

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DES CLUBS – EXCEPTIONS

Article 5.2 - Un maximum de **trois (3)** joueurs, âgés de moins de 32 ans, titulaires d'une licence libre et ayant disputé un maximum de cinq (5) matchs aux championnats de la Loire Seniors, sont autorisés à figurer sur la feuille de match des compétitions «championnat Critérium». Au-delà de 32 ans, pas de limitation.

Cette disposition s'applique aux « championnats Critérium » et aux « coupes Critérium ».

Toutefois, pour les clubs venant d'un autre district, ils sont dans l'obligation de respecter les règlements sportifs du District de la Loire.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier, afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 33 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

VALIDATION DES ENTENTES

Validation des ententes à la date du 07/09/26 – **En gras le club support.**

- Catégorie U15

529289 PARIGNY ST CYR – 518426 VILLEREST – D3 Poule C (ENT. USPSC – USV)

518426 VILLEREST – 529289 PARIGNY ST CYR – D4 Poule C (ENT. USV - USPSC)

- Catégorie U13

549940 ESSOR – 522546 POUILLY LES NONAINS – D5 Poule G (ENT. ESSOR – ASPN)

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Président : FOREST Jean Louis
Secrétaire : MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : MAGNIN André
Représentant du Comité de Direction : VIDRY Francis
Représentant de la Commission des Arbitres : AZNAR Denise - LIGOUT Jean Claude
Membres : ARTAUD Pascal - FERRAND Frédéric

Les membres de la commission souhaitent un bon rétablissement à leur président, Jean-Louis FOREST, suite à son problème de santé.

DEMANDE DE MUTES SUPPLEMENTAIRES pour la saison 2026/27

(article 45 du Statut Fédéral de l'Arbitrage)

La commission rappelle aux clubs bénéficiaires de cet article, qu'ils doivent lui communiquer (par email) à quelle(s) équipe(s) de Ligue ou de District ils attribuent la ou les mutation(s) supplémentaire(s), **avant le début des compétitions.** Ce choix sera défini pour toute la saison 2026/27.

Précision : si un club bénéficie du nombre maximum possible de mutés supplémentaires (3), ils doivent être utilisés au moins dans deux équipes différentes.

N° du club / Nom du Club / **Mutés Supp. / Mutés supp. Arbitre Féminine** / Equipes Bénéficiaires

500225 AS. ST ETIENNE (2 + 1) = 1 – U13G Criterium + 2 – U15F D3

508408 ANDREZIEUX BOUTHEON (2 + 1) = 1 U18 R1 + 1 U16 R1 + 1 U15 R1

552955 SAVIGNEUX MONTBRISON (2) = 1 – U18 R2 + 1 – U17 D1

509599 FEURS (1) = 1 – Seniors R2

504278 FIRMINY (2 + 1) = 1 – Seniors R1 + 1 - U20 R2 + 1 – U15R2

529727 ST PAUL EN JAREZ (2) = 1 – Seniors R3 + 1 – U16 R2

552975 ROANNAIS FOOT 42 (2) = 2 – Seniors R1

500430 SE. COTE CHAUDE (2) = 2 – Seniors R3

504775 L'ETRAT LA TOUR (2) = 1 – Seniors R2 + 1 - U16 R1

523656 ST JUST ST RAMBERT (1) = 1 – Seniors R2

563840 ST GALMIER CHAMBOEUF (2) = 1 – Seniors D2 + 1 – U18 D1

564205 SORBIERS LA TALAUDIERE (2) = 1 – Seniors R1F + 1 – U18

527379 VILLARS (1) = 1 – Seniors D1

563727 PAYS DE COISE (2) = 2 – Seniors R3

504249 SURY LE COMTAL (2) = U18

590282 SAINT CHAMOND (2) = Seniors D 1

RECTIFICATIF

516959 COMMELLE VERNAY (0) = ce club qui jouait en U20 R2 durant la saison 2025/26, était en infraction (PV Laurafoot du 24 août 2026), **ne pourra pas bénéficier de joueurs supplémentaires durant les deux prochaines saisons (2026/27 et 2027/28).**

CALENDRIER DES EVENEMENTS : SAISON 2026/27

31 AOÛT - date limite de renouvellement et de changement de statut

30 SEPTEMBRE - date limite d'information des clubs en infraction (liste préventive)

28 FEVRIER - Date limite de demande licence des nouveaux arbitres et des changements de club - Date d'étude de la 1ère situation des clubs

Prochaine réunion : mardi 15 septembre à 14 heures



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Responsable : Patrick GADYNE - 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membres : Michel RIBIER - 06 27 42 83 35

Salah BENBELAID - 06 62 19 56 42

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

Bords de Loire : changement de terrain en Coupe de la Loire, le 13 septembre.
Firminy : demande de décaler le match en D2 Poule A au dimanche 20 septembre : en attente de l'accord du club adverse.
St Galmier Chamboeuf : accord pour jouer le dimanche en D2 Poule A, le dimanche 20 septembre.
Nord Roannais : changement de terrain en Coupe de la Loire, le 13 septembre.
Veauce : demande d'avancer au 3 octobre la rencontre en D2 Poule A : en attente de l'accord du club adverse.
St Victor sur Rhins : concerne le match de Coupe de la Loire du 13 septembre.
Les Noës : ne désire pas jouer la Coupe de la Loire.
Cordelle : engagement en Coupe Valeyre/Léger.
Montagnes du Matin : engagement en Coupe Valeyre/Léger.
Bonson St Cyprien : engagement en Coupe Valeyre/Léger.
Cours : demande l'inversion en Coupe la Loire, le 13 septembre.
Ville de Saint-Etienne : réception du synthétique Janon 1.
Cellieu : déclare forfait en D1, le 6 septembre : transmis aux Règlements.
Plaine Poncins : déclare forfait général en D4 Poule D : transmis aux Règlements.
Ondaine : demande de jouer le samedi soir en D2 Poule A (à 19h), au stade Buffard d'Unieux.
Usson en Forez : engagement en Coupe Valeyre/Léger.

NOTE AUX CLUBS

- Tous les clubs de la **D4 Poule D** sont priés de prendre bonne note du **forfait général de Plaine Poncins**.

Suite au forfait général du club Plaine Poncins, le match de Coupe de la Loire du 13 septembre, Plaine Poncins – Mably, est annulé.

Le match de Coupe de la Loire, Les Noës – Roanne Mayotte, du 13 septembre, est annulé, suite au désistement du club Les Noës.

Le match de Coupe de la Loire du 13 septembre, St Victor sur Rhins – Se. Olympique, est annulé, suite à une erreur administrative.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Régny : concerne la rencontre du 20 septembre contre Cours : voir ci-dessous.

St Alban les Eaux : concerne les rencontres des 25 octobre et 13 décembre : voir ci-dessous.

MODIFICATIONS DE MATCH

- D4 poule B

Le match n°78778307 du 20/09/26, St Alban les Eaux 1 – Villers 1, devient **Villers 1 – St Alban les Eaux 1** et se jouera le **dimanche 29 septembre à 15h**.

Le match n°56634089 du 18/10/26, St Alban les Eaux 1 – Montagny 1, devient **Montagny 1 – St Alban les Eaux 1** et se jouera le **dimanche 18 octobre à 15h**.

Le match n°56634099 du 25/10/26, St Alban les Eaux – Loire Sornin 3, devient **Loire Sornin 3 – St Alban les Eaux 1** et se jouera le **dimanche 25 octobre à 15h**.

Le match n°56634110 du 08/11/26, St Alban les Eaux 1 – Perreux 2, devient **Perreux 2 – St Alban les Eaux 1** et se jouera le **dimanche 8 novembre à 14h30**.

Le match n°56634132 du 13/12/26, St Alban les Eaux 1 – St Victor sur Rhins 1, devient **St Victor sur Rhins 1 – St Alban les Eaux 1** et se jouera le **dimanche 13 décembre à 14h30**.

- D5 Poule A

Le match n°78778424 du 20/09/26, **Régny 1 – Cours 1**, se jouera le **mercredi 11 novembre à 15h**.

Le match n°56634805 du 18/10/26, **Pouilly les Nonains 2 – Ouches 2**, se jouera le **dimanche 18 octobre à 15h**.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Bussières : concerne l'engagement en Coupe Valeyre/Léger.

Cordelle : concerne l'engagement en Coupe Valeyre/Léger

Cezay : concerne le non-engagement en Coupe D3/D4.

Les Noës : concerne l'engagement en Coupe de la Loire : voir le District.

Montagnes du Matin : concerne l'engagement en Coupe Valeyre/Léger : le District va rectifier.

St Denis de Cabanne : concerne l'engagement en Coupe Valeyre/Léger.

Toranche : concerne l'engagement en Coupe Valeyre/Léger : le District va rectifier ; pour la Coupe « Intersport » D3/D4 : refus.

COUPE VALEYRE/LEGER

1^{er} tour : dimanche 27 septembre à 14h30

Avenir Côte 2 – Essor 2

Perreux 2 – Nord Roannais 2

Riorges 2 – St Martin la Sauveté 2

Goal Foot 2 – Olympique Est Roannais 2

Roanne Portugais 2 – Loire Sornin 2

Rhins Trambouze 2 – St Denis de Cabanne 2

Montagny 1 – Villers 2

Forez Roannais 2 – Coutouvre 2

Parigny St Cyr 2 – Crémeaux 2

St Germain Laval 2 – Roanne Mayotte 2

Briennon 2 – Cours 1

Cordelle 2 – Bussières 2

Mably 1 – Bois Noirs 2

Exempt : Roannais Foot 42 (3)

CLUBS ENGAGES

Voici la liste des équipes automatiquement inscrites dans les Coupes du Roannais « Intersport ». Si vous ne souhaitez pas y participer, si vous remarquez des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler au plus vite.

- COUPE « INTERSPORT » D3/D4 (35 engagés)

1^{er} tour : dimanche 11 octobre

Avenir Côte 2

Bois Noirs 1

Briennon 1

Bussières 1

Chausseterre Les Salles 1

Cordelle 1

Coutouvre 1

Crémeaux 2

Essor 1

Fc. Roanne 1

Filerin 1

Forez Roannais 1

Goal Foot 2

Le Coteau 2

Loire Sornin 2

Montagny 1

Nord Roannais 1

Olympique Est Roannais 1

Ouches 1
Parigny St Cyr 1
Perreux 1
Pouilly les Nonains 1
Rhins Trambouze 2
Riorges 2
Roanne Mayotte 1
Roanne Portugais 1
St Alban les Eaux 1
St Denis de Cabanne 2
St Germain Laval 1
St Martin la Sauveté 1
St Symphorien de Lay 1
St Victor sur Rhins 1
Val d'Aix 1
Villers 1
Villereest 1

- COUPE « INTERSPORT » D5 (21 engagés)

1^{er} tour : dimanche 11 octobre

Bois Noirs 3
Briennon 2
Chausseterre Les Salles 2
Commelle Vernay 2
Cordelle 2
Coutouvre 2
Filerin 2
Goal Foot 4
Le Coteau 3
Les Noës 1
Mably 1
Ouches 2
Nollieux 1
Pouilly les Nonains 2
Régny 1
Roanne Mayotte 2
St Germain Laval 2
Urfé 1
Val d'Aix 2
Villereest 2
Villers 2



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°3 publié le 09/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67

Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr

U14 / U15 / U13 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr

U13 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr

U11 : Rodolphe OIZEL - 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr

U9 : Rodolphe OIZEL - 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr

Contrôleur administratif U7 / U9 / U11 : Alain CERUTTI - 06 79 86 98 88

U7 : Christian BRACONNOT - 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

GESTION DES CHAMPIONNATS

Les clubs sont priés de noter que la gestion des divers championnats Jeunes est, comme d'habitude, partagée entre le District et la Délégation... En voici la répartition que vous devrez prendre en compte pour toute question ou problème concernant vos équipes.

District : U18 : D1 – D2A – D3A – D4A / U17 : D1 – D2A – D2B / U15 : D1 – D2A – D3A – D3B – D4A – D4B / U14 : D1

Délégation : U18 : D2B – D3B – D4B / U15 : D2B – D3C – D4C

NOMBRE DE JOUEURS "MUTATION"

Art 160 des RG de la FFF - 27.1 des RS du DLF

Sauf dispositions plus restrictives adoptées en Assemblée Générale de Ligue et reprises dans les règlements de la Ligue, dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U10 à U18 et U10 F à U18 F (DLF : U10 à U18), tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match reste le même.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.

Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.

Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr

U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr

U13 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr

U11F et G : Rodolphe OIZEL - 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr

U9 : Rodolphe OIZEL - 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr

U7 : Christian BRACONNOT - 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U18

Tous les matchs d'Ondaine en U18 D2 poule A se joueront à 16 heures au stade Paul Buffard à Unieux

Tous les matchs d'Ecotay Moingt en D1 et D3 se joueront à 15 heures sur le stade Montplaisir à Montbrison

D1

Le match L'Etrat 2 – Dervaux Chambon se jouera aux Ollières 2 à 15h30 le 12 septembre

Le match FF 42 2 – Veauche 2 se jouera sur le stade annexe herbestade Mallevai à 16h30 le 12 septembre.

D3

Le match Côte Chaude – Chateauneuf se jouera sur le stade Dury 1 à 16h30 le 12 septembre

U17

Tous les matchs d'Ondaine en U17 D2 se joueront à 14 heures sur le complexe sportif Dorian à Fraisses

D1

Le match Firminy – O. St Etienne se jouera au stade du Soleil à 15h30 le 12 septembre

Le match Savigneux Montbrison – Ht Pilat Interfoot se jouera à 13h30 le 12 septembre (match de ligue à 16 heures).

Le match Rive de Gier – F.C. St Etienne se jouera sur le stade Mayol 3 à 15h30 le 12 septembre.

Le match Côte Chaude – St Just St Rambert se jouera sur le stade Dury 1 à 14h30 le 12 septembre.

Le match Feurs – A.B.H. se jouera à 15 heures sur le terrain Rousson le 12 septembre

D2

Le match Veauche 2 – L'Etrat se jouera sur le terrain Laurent 2 à 15h30 le 12 septembre

COUPES

Le premier tour des coupes U15 et U18 auront lieu le samedi 19 septembre pour les U18 et le dimanche 20 septembre pour les U15. Sont concernés les clubs D3 et D4 en U15 et les clubs D3 et D4 en U18 éliminés de la coupe Gambardella ou non inscrit.

INFORMATION U15

Tous les matchs U15 sont programmés à 10 heures le dimanche sauf accord par footclubs.

INFORMATIONS U13

Cette année, il y a 5 divisions :

3 poules de 8 en D1 pour l'ensemble du territoire.

4 poules D2 pour l'ensemble du territoire

7 poules D3 pour l'ensemble du territoire

8 poules D4 pour l'ensemble du territoire

8 poules D5 pour l'ensemble du territoire

Les nouvelles D1 et D2 correspondent à l'ancienne D1

La D3 correspond à l'ancienne D2 et une partie de l'ancienne D1

La D4 correspond à l'ancienne D2 et une partie de l'ancienne D3

La D5 correspond à l'ancienne D3

Les poules seront construites par secteur géographique pour éviter les longs trajets.

Les responsables de cette commission sont Laurence PASQUIER et Charles BOULOGNE (voir les coordonnées en début de PV Jeunes)

INFORMATIONS U11

Liste des Engagements - U11

Document officiel extrait des données du district

Club / Équipe	Cat.	Niv.
ABH FOOTBALL CLUB 1	M	1
ABH FOOTBALL CLUB 2	M	2
ABH FOOTBALL CLUB 3	M	3
A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 1	M	1
A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 2	M	3
A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 3	M	1
A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 4	M	2
ANDREZIEUX-BOUTHEON F. C. 1	M	1
ANDREZIEUX-BOUTHEON F. C. 2	M	1
ANDREZIEUX-BOUTHEON F. C. 3	M	1
ANZIEUX FOOT 1	M	2
ANZIEUX FOOT 2	M	3
A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG. 1	M	2
A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG. 2	M	3
A.S. CHATEAUNEUF 1	M	2
A.S. CHATEAUNEUF 2	M	3
A.S. JONZIEUX 1	M	2
A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 1	M	1
A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 2	M	2
A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 3	M	3
A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 4	M	2
ASSOCIATION FEU VERT 1	M	3
ASSOCIATION FEU VERT 2	M	3
ASSOCIATION SPORTIVE FOREZ ROANNAIS 2	M	2
ASSOCIATION SPORTIVE FOREZ ROANNAIS 3	M	3
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ETIENNE SUD 1	M	2
A.S. ST ETIENNE 1	M	1

Club / Équipe	Cat.	Niv.
F.C. ST PAUL EN JAREZ 1	M	1
F.C. ST PAUL EN JAREZ 2	M	1
F.C. ST PAUL EN JAREZ 3	M	2
F.C. ST PAUL EN JAREZ 4	M	2
FOOTBALL CLUB BONSON/ST CYPRIEN 1	M	2
FOOTBALL CLUB SAINT JOSEPH - SAINT MARTIN 1	M	2
FOOTBALL CLUB SAINT JOSEPH - SAINT MARTIN 2	M	3
FOOT CLUB DES BORDS DE LOIRE 1	M	2
FOOT CLUB DES BORDS DE LOIRE 2	M	3
GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 1	M	2
GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 2	M	2
GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 3	M	3
GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 4	M	3
GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL 1	M	2
GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL 2	M	2
HAUT PILAT INTERFOOT 1	M	1
HAUT PILAT INTERFOOT 2	M	3
J.S. CELLIEU 1	M	1
J.S. CELLIEU 2	M	1
J.S. CELLIEU 3	M	3
J.S. ST VICTOR ST ETIENNE 1	M	3
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 1	M	1
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 2	M	1
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 3	M	1
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 4	M	2
LIGNON FOOTBALL COUZAN 1	M	2
LIGNON FOOTBALL COUZAN 2	M	3

Club / Équipe	Cat.	Niv.
A.S. ST ETIENNE 2	M	1
A.S. ST ETIENNE 3	M	1
A.S. ST ETIENNE 4	M	1
A.S. ST ETIENNE 1F	F	2
A.S. ST JUST ST RAMBERT 1	M	1
A.S. ST JUST ST RAMBERT 2	M	2
A.S. ST JUST ST RAMBERT 3	M	2
A.S. ST JUST ST RAMBERT 4	M	3
A.S. ST JUST ST RAMBERT 5	M	3
AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE 1	M	2
AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE 2	M	3
AV.S. D ASTREE 1	M	2
BELLEGARDE S. 1	M	2
BELLEGARDE S. 2	M	2
CLUB SPORTIF. DES HAUTES CHAUMES 1	M	3
CLUB SPORTIF. DES HAUTES CHAUMES 2	M	3
C. OMNISPORTS LA RIVIERE 1	M	1
C. OMNISPORTS LA RIVIERE 2	M	2
C. OMNISPORTS LA RIVIERE 3	M	2
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE 1	M	1
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE 2	M	1
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE 3	M	2
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE 4	M	3
C.S A. DEFENSE NLE ST ETIENNE 1	M	2
C.S A. DEFENSE NLE ST ETIENNE 2	M	3
C.S. ST ANTHEMOIS 1	M	3
ENT.S. HAUT FOREZ 1	M	3
ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD 1	M	2
ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD 2	M	3
ENT.S. ST JEAN BONNEFONDS 1	M	2

Club / Équipe	Cat.	Niv.
LIGNON FOOTBALL COUZAN 3	M	3
MONTREYNAUD 42 1	M	1
MONTREYNAUD 42 2	M	2
O. C. L'ONDAINE 1	M	2
O. C. L'ONDAINE 2	M	2
O. DU MONTCEL 1	M	1
O. DU MONTCEL 2	M	2
O. DU MONTCEL 3	M	3
OLYMPIQUE DE TERRENOIRE 1	M	1
OLYMPIQUE DE TERRENOIRE 2	M	2
OLYMPIQUE DU FOREZ 1	M	2
O. SPORTIF DE TARANTAIZE - BEAUBRUN 1	M	1
O. SPORTIF DE TARANTAIZE - BEAUBRUN 2	M	3
O. ST ETIENNE 1	M	1
PERIGNEUX SAINT MAURICE FOOT 1	M	3
RIORGES F.C. 1	M	1
ROANNAIS FOOT 42 1	M	1
ROANNAIS FOOT 42 2	M	1
SAINT-CHAMOND FOOT 1	M	1
SAINT-CHAMOND FOOT 2	M	1
SAINT-CHAMOND FOOT 3	M	2
SAINT-CHAMOND FOOT 4	M	2
S.C. GRAND CROIX LORETTE 2	M	2
S.C. GRAND CROIX LORETTE 3	M	2
S.C. SURY LE COMTAL 1	M	2
S.C. SURY LE COMTAL 2	M	3
SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 1	M	1
SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 2	M	1
SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 3	M	3
SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 4	M	3

Club / Équipe	Cat.	Niv.
E.S. DE VEAUCHE 1	M	1
E.S. DE VEAUCHE 2	M	2
E.S. DE VEAUCHE 3	M	2
E.S. DE VEAUCHE 4	M	3
F.C. DE GENILAC 1	M	1
F.C. DE GENILAC 2	M	3
F. C. DES BOIS NOIRS 1	M	2
F. C. DES MONTAGNES DU MATIN 1	M	3
F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PU 1	M	2
F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PU 2	M	3
F.C. LA PLAINE PONCINS 1	M	3
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 1	M	1
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 2	M	1
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 3	M	2
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 4	M	3
F.C. ROCHE ST GENEST 1	M	1
F.C. ROCHE ST GENEST 2	M	2
F.C. ROCHE ST GENEST 3	M	3
F.C. ST CHARLES VIGILANTE 1	M	2
F.C. ST CHARLES VIGILANTE 2	M	2
F.C. ST ETIENNE 1	M	1
F.C. ST ETIENNE 2	M	1
F.C. ST ETIENNE 3	M	2
F.C. ST ETIENNE 4	M	2
F.C. ST MARCELLIN EN FOREZ 1	M	2
F.C. ST MARCELLIN EN FOREZ 2	M	3

Club / Équipe	Cat.	Niv.
SOUS ECOLES LAIQ. ST PRIEST 1	M	2
SOUS ECOLES LAIQ. ST PRIEST 2	M	3
ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE 1	M	2
ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE 2	M	2
ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE 3	M	3
ST.S. USSONNAISE 1	M	3
SUD FOREZ LURIECQUOIS FOOT CLUB 1	M	3
SUD FOREZ LURIECQUOIS FOOT CLUB 2	M	3
TARTARAS F. C. 1	M	3
UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT 1	M	1
UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT 2	M	2
UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT 3	M	3
U.S. FEURS 1	M	1
U.S. FEURS 2	M	2
U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE 1	M	2
U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE 2	M	3
U.S. L'HORME 1	M	2
U.S. L'HORME 2	M	2
US METARE ST ETIENNE SUD EST 1	M	1
US METARE ST ETIENNE SUD EST 2	M	2
U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 1	M	1
U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 2	M	2
U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 3	M	3
U.S. VILLARS 1	M	2
U.S. VILLARS 2	M	3

INFORMATIONS U9

Liste des Engagements - U9

Document officiel extrait des données du district

Club / Équipe	Cat.	Niv.
ABH FOOTBALL CLUB 1	M	1
ABH FOOTBALL CLUB 2	M	3
ABH FOOTBALL CLUB 3	M	2
A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 1	M	1
A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 2	M	1
A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 3	M	2
A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 4	M	1
A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 5	M	2
A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG. 1	M	1
A.S. CHATEAUNEUF 1	M	2
A.S. CHATEAUNEUF 2	M	2
A.S. JONZIEUX 1	M	2
A.S. JONZIEUX 2	M	2
A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 1	M	1
A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 2	M	1
A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 3	M	2
A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 4	M	3
A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 5	M	3
ASSOCIATION FEU VERT 1	M	2
ASSOCIATION FEU VERT 2	M	2
ASSOCIATION SPORTIVE FOREZ ROANNAIS 1	M	1
ASSOCIATION SPORTIVE FOREZ ROANNAIS 2	M	1
ASSOCIATION SPORTIVE FOREZ ROANNAIS 3	M	2
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ETIENNE SUD 1	M	2
A.S. ST ETIENNE 1	M	1
A.S. ST ETIENNE 2	M	1
A.S. ST ETIENNE 3	M	1
A.S. ST ETIENNE 4	M	1
A.S. ST ETIENNE 1F	F	2
A.S. ST JUST ST RAMBERT 1	M	1
A.S. ST JUST ST RAMBERT 2	M	2

Club / Équipe	Cat.	Niv.
F.C. ST MARCELLIN EN FOREZ 3	M	3
F.C. ST MARCELLIN EN FOREZ 4	M	2
F.C. ST PAUL EN JAREZ 1	M	1
F.C. ST PAUL EN JAREZ 2	M	1
F.C. ST PAUL EN JAREZ 3	M	2
F.C. ST PAUL EN JAREZ 4	M	1
F.C. ST PAUL EN JAREZ 5	M	1
F.C. ST PAUL EN JAREZ 6	M	2
FOOTBALL CLUB BONSON/ST CYPRIEN 1	M	3
FOOTBALL CLUB BONSON/ST CYPRIEN 2	M	1
FOOTBALL CLUB SAINT JOSEPH - SAINT MARTIN 1	M	nan
FOOTBALL CLUB SAINT JOSEPH - SAINT MARTIN 2	M	nan
FOOTBALL CLUB SAINT JOSEPH - SAINT MARTIN 3	M	3
FOOT CLUB DES BORDS DE LOIRE 1	M	1
FOOT CLUB DES BORDS DE LOIRE 2	M	3
GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 1	M	2
GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 2	M	2
GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 3	M	3
GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 4	M	2
GROUPEMENT FÉMININ ASSOCIATION SURY ECOTAY MOINGT 1	M	3
GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL 1	M	2
GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL 2	M	2
HAUT PILAT INTERFOOT 1	M	1
HAUT PILAT INTERFOOT 2	M	2
HAUT PILAT INTERFOOT 3	M	2
HAUT PILAT INTERFOOT 4	M	2
J.S. CELLIEU 1	M	2
J.S. CELLIEU 2	M	2
J.S. ST VICTOR ST ETIENNE 1	M	1
J.S. ST VICTOR ST ETIENNE 2	M	3
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 1	M	1

Club / Équipe	Cat.	Niv.
A.S. ST JUST ST RAMBERT 3	M	3
A.S. ST JUST ST RAMBERT 4	M	3
A.S. VERRIERES 1	M	3
AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE 1	M	2
AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE 2	M	2
AV.S. D ASTREE 1	M	2
AV.S. D ASTREE 2	M	2
BELLEGARDE S. 1	M	2
BELLEGARDE S. 2	M	2
BELLEGARDE S. 3	M	3
CLUB SPORTIF. DES HAUTES CHAUMES 1	M	3
CLUB SPORTIF. DES HAUTES CHAUMES 2	M	3
C. OMNISPORTS LA RIVIERE 1	M	1
C. OMNISPORTS LA RIVIERE 2	M	2
C. OMNISPORTS LA RIVIERE 3	M	2
C. OMNISPORTS LA RIVIERE 4	M	1
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE 1	M	1
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE 2	M	1
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE 3	M	2
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE 4	M	2
C.S.A. DEFENSE NLE ST ETIENNE 1	M	2
C.S.A. DEFENSE NLE ST ETIENNE 2	M	2
ENT.S. DOIZIEUX LA TERRASSE 1	M	3
ENT.S. HAUT FOREZ 1	M	3
ENT.S. HAUT FOREZ 2	M	3
ENT. SPORTS CHAMPOIEU MARCILLY 1	M	3
ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD 1	M	2
ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD 2	M	2
ENT.S. ST JEAN BONNEFONDS 1	M	3
ENT.S. ST JEAN BONNEFONDS 2	M	3
E.S. DE VEAUCHE 1	M	1
E.S. DE VEAUCHE 2	M	1
E.S. DE VEAUCHE 3	M	2
E.S. DE VEAUCHE 4	M	2

Club / Équipe	Cat.	Niv.
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 2	M	1
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 3	M	2
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 4	M	1
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 5	M	2
LIGNON FOOTBALL COUZAN 1	M	2
LIGNON FOOTBALL COUZAN 2	M	2
LIGNON FOOTBALL COUZAN 3	M	3
MONTREYNAUD 42 1	M	1
MONTREYNAUD 42 2	M	2
O. DU MONTCEL 1	M	1
O. DU MONTCEL 2	M	1
O. DU MONTCEL 3	M	2
O. DU MONTCEL 4	M	2
OLYMPIQUE DE TERRENOIRE 1	M	1
OLYMPIQUE DE TERRENOIRE 2	M	1
OLYMPIQUE DU FOREZ 1	M	3
O. SPORTIF DE TARANTAIZE - BEAUBRUN 1	M	3
O. ST ETIENNE 1	M	1
O. ST ETIENNE 2	M	1
PERIGNEUX SAINT MAURICE FOOT 1	M	3
PERIGNEUX SAINT MAURICE FOOT 2	M	3
ROANNAIS FOOT 42 1	M	1
SAINT-CHAMOND FOOT 1	M	1
SAINT-CHAMOND FOOT 2	M	1
SAINT-CHAMOND FOOT 3	M	1
SAINT-CHAMOND FOOT 4	M	1
SAINT-CHAMOND FOOT 5	M	2
SAINT-CHAMOND FOOT 6	M	3
SAINT-CHAMOND FOOT 7	M	3
S.C. GRAND CROIX LORETTE 2	M	2
S.C. GRAND CROIX LORETTE 3	M	2
S.C. SURY LE COMTAL 1	M	2
S.C. SURY LE COMTAL 2	M	2
S.C. SURY LE COMTAL 3	M	3

Club / Équipe	Cat.	Niv.
E.S. DE VEAUCHE 5	M	3
F.C. DE GENILAC 1	M	2
F.C. DE GENILAC 2	M	3
F. C. DES BOIS NOIRS 1	M	2
F. C. DES BOIS NOIRS 2	M	2
F. C. DES MONTAGNES DU MATIN 1	M	1
F. C. DES MONTAGNES DU MATIN 2	M	1
F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PU 1	M	1
F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PU 2	M	2
F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PU 3	M	3
F.C. LA PLAINE PONCINS 1	M	3
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 1	M	1
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 2	M	1
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 3	M	1
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 4	M	1
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 5	M	2
F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 6	M	3
F.C. ROCHE ST GENEST 1	M	1
F.C. ROCHE ST GENEST 2	M	2
F.C. ROCHE ST GENEST 3	M	2
F.C. ROCHE ST GENEST 4	M	2
F.C. ROCHE ST GENEST 5	M	3
F.C. ROCHE ST GENEST 6	M	3
F.C. ST CHARLES VIGILANTE 1	M	2
F.C. ST CHARLES VIGILANTE 2	M	3
F.C. ST ETIENNE 1	M	1
F.C. ST ETIENNE 2	M	2
F.C. ST ETIENNE 3	M	2
F.C. ST ETIENNE 4	M	3
F.C. ST MARCELLIN EN FOREZ 1	M	2
F.C. ST MARCELLIN EN FOREZ 2	M	3

Club / Équipe	Cat.	Niv.
SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 1	M	1
SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 2	M	1
SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 3	M	2
SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 4	M	2
SOUS ECOLES LAIQ. ST PRIEST 1	M	2
SOUS ECOLES LAIQ. ST PRIEST 2	M	2
ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE 1	M	1
ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE 2	M	2
ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE 3	M	3
ST.S. USSONNAISE 1	M	3
SUD FOREZ LURIECQUOIS FOOT CLUB 1	M	3
SUD FOREZ LURIECQUOIS FOOT CLUB 2	M	3
TARTARAS F. C. 1	M	3
UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT 1	M	1
UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT 2	M	1
UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT 3	M	2
UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT 4	M	2
U.S. DES MONTS DU FOREZ 1	M	3
U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE 1	M	2
U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE 2	M	2
U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE 3	M	1
U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE 4	M	2
U.S. L'HORME 1	M	3
U.S. L'HORME 2	M	3
US METARE ST ETIENNE SUD EST 1	M	1
U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 1	M	1
U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 2	M	2
U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 3	M	2
U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 4	M	3
U.S. VILLARS 1	M	2
U.S. VILLARS 2	M	2

INFORMATIONS U6 / U7

La catégorie U6 est exclusivement réservée aux enfants qui débutent la pratique du football, qu'ils soient âgés de 5 ou 6 ans. Quant à la catégorie U7, celle-ci comporte deux niveaux (D1 et D2) selon le niveau débrouillé ou non de vos joueurs et joueuses.

Les engagements sont clos au 31/08/26. Toutefois, des ajustements restent possibles jusqu'au 14/09/26. N'oubliez pas de saisir dans le FAL les dates où vous souhaitez accueillir un plateau, ainsi que vos commentaires.

Listes des équipes engagées au 31/08/26

- U6

A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 1 et 2 - A.S. ST ETIENNE 1 et 2 - A.S. ST ETIENNE 1F - ENT. SPORTS CHAMPDIEU MARCILLY 1 - F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PU 1 et 2 - F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 1 et 2 - F.C. ST ETIENNE 1 – G. S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL 1 - J.S. CELLIEU 1 - L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 1 - SAINT-CHAMOND FOOT 1 et 2 - SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 1 - U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 1

- U7 D1

A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 1 et 2 - A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG. 1 - A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 1 et 2 - ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ETIENNE SUD 1 - A.S. ST ETIENNE 1, 2 et 3 - A.S. ST JUST ST RAMBERT 1 - F.C. DE GENILAC 1 - F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PUY 1 - F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 1 et 2 - F.C. ROCHE ST GENEST 1 - F.C. ST ETIENNE 1 - F.C. ST PAUL EN JAREZ 1, 2, 3, 4 et 5 – F.C. BONSON/ST CYPRIEN 1 - GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 1 et 2 - G. S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL 1 - L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 1 et 2 - MONTREYNAUD 42 1 - O. DU MONTCEL 1 - OLYMPIQUE DE TERRENOIRE 1 et 2 - O. ST ETIENNE 1 et 2 - SAINT-CHAMOND FOOT 1 et 2 - S.C. GRAND CROIX LORETTE 1 - SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 1 - ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE 1 – U.S. ECOTAY MOINGT 1 et 2 -

- U7 D2

ABH FOOTBALL CLUB 1 - A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER 3 et 4 - A.S. CHATEAUNEUF 1 et 2 - A.S. JONZIEUX 1 et 2 - A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON 3 et 4 – A.S. FOREZ ROANNAIS 1, 2 et 3 - A.S. ST JUST ST RAMBERT 2 et 3 - AVENIR FOOTBALL

PAYS DE COISE 1 et 2 - AV.S. D'ASTREE 1 - CLUB SPORTIF. DES HAUTES CHAUMES 1 et 2 - C. OMNISPORTS LA RIVIERE 1 et 2 - C.S.A.D.N ST ETIENNE 1 et 2 - ENT.S. HAUT FOREZ 1 - ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD 1 - ENT.S. ST JEAN BONNEFONDS 1 - E.S. DE VEAUCHE 1 et 2 - F.C. DE GENILAC 2 - F. C. DES MONTAGNES DU MATIN 1 et 2 - F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PUY 2 et 3 - F.C. LA PLAINE PONCINS 1 - F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT 3 - F.C. ROCHE ST GENEST 2 et 3 - F.C. ST CHARLES VIGILANTE 1 et 2 - F.C. ST ETIENNE 3 et 4 - F.C. ST MARCELLIN EN FOREZ 1 et 2 - FOOT CLUB DES BORDS DE LOIRE 1 - GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL 3, 4 et 5 - HAUT PILAT INTERFOOT 1 - J.S. CELLIEU 1 et 2 - LIGNON FOOTBALL COUZAN 1 et 2 - OLYMPIQUE DU FOREZ 1 - PERIGNEUX SAINT MAURICE FOOT 1 - SAINT-CHAMOND FOOT 3 - S.C. GRAND CROIX LORETTE 2 - SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL 2 - S. E.L ST PRIEST 1 - ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE 2 - ST.S. USSONNAISE 1 et 2 - SUD FOREZ LURIECQUOIS FOOT CLUB 1 et 2 - TARTARAS F. C. 1 - UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT 3 et 4 - U.S. DES MONTS DU FOREZ 1 - U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE 1 - U.S. L'HORME 1 - U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS 1 - U.S. VILLARS 1 et 2 – FC. SAINT JOSEPH - SAINT MARTIN 1

A ce jour, les clubs suivants n'ont pas engagé d'équipes que ce soit en catégorie U6 ou U7 :

Andrézieux-Bouthéon F.C. - Anzieux Foot - A.S. Verrières - Bellegarde Sport - Bois Noirs FC - E.S. Doizieux La Terrasse - E.S Champdieu Marcilly - J.S. St Victor St Etienne - O.C L'Ondaine - S.C. Sury Le Comtal - U.S. Metare Se Sud Est - U.S. Feurs –

REUNIONS D'HARMONISATION : U7 - U9 – U11 – U13

Ci-dessous les réunions d'harmonisation de début de saison, afin de vous présenter les nouveautés (mise en place du FAL sur toutes les catégories, le fonctionnement, organisation des rencontres) et vérifier vos engagements pour les plateaux. La présence d'un membre du club (responsable ou éducateur d'une des équipes) est **OBLIGATOIRE** et indispensable au bon fonctionnement des phases.

- Catégories U11 – U13 :

Jeudi 10 septembre à 19h, au stade de Lentigny

- Catégories U7 - U9 :

Mardi 15 septembre à 19h, au District de la Loire

Mercredi 16 septembre à 19h, au District de la Loire

Vendredi 18 septembre à 19h30, au stade Montplaisir à Moingt

Mercredi 23 septembre à 19h, au stade de Lentigny

RENTREES DU FOOT U7-U9-U11 : INSCRIPTIONS

Le District de la Loire propose à vos équipes U7-U9-U11, les « Rentrées du Foot » (RF) pour lancer votre saison. Pour inscrire vos équipes merci de cliquer sur les liens ci-dessous.

- Catégorie U11 :

Le District de la Loire vous propose la RF U11 qui aura lieu le **samedi 19 septembre**.

Les équipes joueront soit de 8h45h à 11h ou de 11h à 13h30 par secteurs géographiques

3 matchs de 20 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit. Lien d'inscription : <https://forms.gle/Zx3VMmhMEF1Gbtse7>

Date limite d'inscription : jeudi 10 septembre

Envoi et parution PV des convocations : lundi 14 septembre

Liste des équipes U11 inscrites au 7 septembre 9h :

Secteur Roannais : Avenir Côte 1-2-3, Crèmeaux 1, Commelle Vernay 1-2, Goal Foot 1-2, Le Coteau 1-2, Loire Sornin 1-2-3-4, Parigny St Cyr 1-2, Perreux 1, Rhins Trambouze 1-2, Riorges 1-2-3, St Denis Cabanne 1-2.

Secteur Centre : Astrée 1, Abh 1-2-3, Andrézieux Bouthéon 1-2-3, Anzieux 1-2, Bellegarde en Forez 1-2, Champdieu Marcilly 1, Hautes Chaumes 1-2, Lignon Couzan 1-2, Loire Forez 1, Montagnes du Matin 1, Pays de Coise 1, Plaine Poncins 1, Savigneux Montbrison 1-2-3, St Just St Rambert 1-2-3-4-5, St Galmier Chamboeuf 1-2-3, Sury le Comtal 1-2, Veauche 1-2-3-4.

Secteur Sud : As. St Etienne 1-2-3, Cellieu 1-2-3, Dervaux Chambon Feugerolles 1-2, Fc. St Etienne 1-2-3-4, Jonzieux 1, Haut Pilat 1-2, Se. La Rivière 1-2-3, L'Etrat La Tour 1-2-3-4, Se. Montreynaud 1-2, Olympique du Forez 1, Ondaine 1-2, Roche St Genest 1-2-3, Se. Csadn 1-2, Se. St Charles Vigilante 1-2, Se. Tarentaise Beaubrun 1-2, Sorbiers La Talaudière 1-2-3-4, St Chamond 1-2-3-4, St Christo Marcenod 1-2, St Joseph St Martin 1-2, St Marcellin en Forez 1-2, St Paul en Jarez 1-2-3-4, Suc. Terrenoire 1, Sud Forez Luriecquois 1-2, Villars 1-2.

- Catégorie U9 :

Le District de la Loire vous propose la RF U9 qui aura lieu le samedi 26 septembre.

Les équipes joueront de 10h à 12h30 par secteurs géographiques.

4 matchs de 15 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit. Lien d'inscription : <https://forms.gle/sp8NHvD1vUMBvdHb8>

Date limite d'inscription : jeudi 17 septembre

Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre

Liste des équipes U9 inscrites au 7 septembre 9h :

Secteur Roannais : Crèmeaux 1, Olympique Est Roannais 1, Goal Foot 1-2-3-4, Le Coteau 1-2, Mably 1, Ouches 1-2, Parigny St Cyr 1-2, Pouilly les Nonains 1-2, Val d'Aix 1.

Secteur Centre : Abh 1-2, Andrézieux Bouthéon 1, Bellegarde en Forez 1-2-3, Bonson St Cyprien 1-2, Montagnes du Matin 1, Pays de Coise 1-2, Savigneux Montbrison 1-2-3-4, St Just St Rambert 1-2-3-4, Sury le Comtal 1-2.

Secteur Sud : As. St Etienne 1-2-3, Châteauneuf 1-2, Dervaux Chambon Feugerolles 1-2, Fc. St Etienne 1-2-3-4, Jonzieux 1, Génilac 1, Grand Croix Lorette 1, L'Etrat La Tour 1-2-3-4-5, L'Horme 1-2, Se. Montreynaud 1-2, Rive de Gier 1-2-3, Roche St Genest 1-2-3-4-5-6, Se. Csadn 1-2, Se. Tarentaize Beaubrun 1, Sorbiers La Talaudière 1-2-3-4, St Chamond 1-2-3-4-5-6-7, St Priest en Jarez 1-2, St Victor sur Loire 1-2, Suc. Terrenoire 1-2.

- Catégorie U7 :

Le District de la Loire vous propose la RF U7 qui aura lieu le samedi 26 septembre.

Les équipes joueront de 14h à 16h30 par secteurs géographiques.

5 matchs de 10 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit. Lien d'inscription : <https://forms.gle/1z5snxEzHRSHvPBi6>

Date limite d'inscription : jeudi 17 septembre

Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre

Liste des équipes U7 inscrites au 7 septembre 9h :

Secteur Roannais : Crémeaux 1-2-3, Filerin 1, Loire Sornin 1-2, Villers 1.

Secteur Centre : Andrézieux Bouthéon 1-2, Bellegarde en Forez 1-2, Forez Roannais 1-2-3, Haut Forez 1, Montagnes du Matin 1, Savigneux Montbrison 1-2-3-4, St Just St Rambert 1-2-3.

Secteur Sud : Abh 1, As. St Etienne 1-2-3, Dervaux Chambon Feugerolles 1-2, Fc. St Etienne 1-2-3-4, Jonzieux 1-2, Grand Croix Lorette 1-2, L'Etrat La Tour 1-2-3, L'Horme 1, Se. Montreynaud 1, Roche St Genest 1-2-3, Se. Csadn 1, Se. Tarentaize Beaubrun 1, St Chamond 1-2-3-4, St Christo Marcenod 1, St Jean Bonnefonds 1-2, St Priest en Jarez 1, Suc. Terrenoire 1-2.



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Cours : demande de changement de poule en U13.

Crémeaux : demande pour validation des ententes en U13, puis U11 et U7 : réponse faite à la secrétaire.

GESTION DES CHAMPIONNATS

Les clubs sont priés de noter que la gestion des divers championnats Jeunes est, comme d'habitude, partagée entre le District et la Délégation... En voici la répartition que vous devrez prendre en compte pour toute question ou problème concernant vos équipes.

District : U18 : D1 – D2A – D3A – D4A / **U17 :** D1 – D2A – D2B / **U15 :** D1 – D2A – D3A – D3B – D4A – D4B / **U14 :** D1

Délégation : U18 : D2B – D3B – D4B / **U15 :** D2B – D3C – D4C

NOMBRE DE JOUEURS "MUTATION"

Art 160 des RG de la FFF - 27.1 des RS du DLF

Sauf dispositions plus restrictives adoptées en Assemblée Générale de Ligue et reprises dans les règlements de la Ligue, dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U10 à U18 et U10 F à U18 F (DLF : U10 à U18), tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements. En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match reste le même.

AVIS AUX CLUBS

U18 D4 : les clubs concernés par ce championnat sont priés de noter que l'équipe RIORGES 2 est intégrée, à la place d'un « non affecté ».

U18

D2 Poule B

La rencontre n°56703050, **Avenir Côte 1 - Rhins Trambouze 1**, initialement prévue **le samedi 26 septembre** à 16h, aura lieu à **14h30, au Stade de la Rivière à Renaison**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule B

La rencontre n°56703154, **Sury le Comtal 1 – Loire Forez 2**, aura lieu **le samedi 12 septembre à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°56702084, **Commelle Vernay 2 – Val d'Aix**, initialement prévue **le samedi 12 septembre** à 14h, est inversée et devient **Val d'Aix 1 – Commelle Vernay 2, à 15h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Tom DUGELET**, sont priés d'en prendre bonne note.

U15

D3 Poule C

Toutes les rencontres de l'équipe **U15 d'Essor** auront lieu à **Ouches**, au lieu de Lentigny.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

Voici la liste des équipes automatiquement inscrites dans les Coupes du Roannais « Intersport ». Si vous ne souhaitez pas y participer, si vous remarquez des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler au plus vite.

U18 (22)

Avenir Côte (D2) - Bois Noirs (D1) - Commelle Vernay (D1) – Cours La Ville (D4) - Ent. Essor/Aspn (D3) – Fc. Roanne (D4) – Filerin (U17) - Forez Roannais (D2) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) – Mably (D4) - Nord Roannais (D2) – Ent. Parigny/Villerest (D3) – Ent. Perreux/Olympique Est Roannais (D3) - Rhins Trambouze (D2) – Riorges (D2) - Roannais Foot 42 (2) (D1) – Roanne Mayotte (D4) - Roanne Portugais (D3) – Val d'Aix (D3) - Ent. Villers/St Denis (D2)

U15 (20)

Avenir Côte (D2) - Bois Noirs/Durolle (D3) - Commelle Vernay (D3) – Cours La Ville (D4) – Crémeaux (D3) - Ent. Essor/Aspn (D3) – Forez Roannais (D3) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) – Mably (D4) - Nord Roannais (D4) – Ent. Parigny/Villerest (D3) – Ent. Olympique Est Roannais/Perreux (D3) - Rhins Trambouze (D3) – Riorges 2 (D3) - Roannais Foot 42 (2) (D1) – Roanne Portugais (D4) – Val d'Aix (D4) - Ent. Villers/St Denis (D4)

Voici les dates proposées (sous réserve) pour ces compétitions :

U18 : 1^{er} tour : 24 octobre – Cadrage : 11 novembre – 8^{ème} : 27 février – ¼ : 27 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

U15 : 1^{er} tour : 11 novembre – 8^{ème} : 28 février – ¼ : 28 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

U13

Suite aux différentes remarques et demandes des clubs, en s'excusant de n'avoir pu satisfaire toutes les demandes, voici la liste définitive des poules proposées par la Commission Technique du District pour la 1^{ère} phase de la saison.

D2 Poule D (8) :

Avenir Côte 1 - Commelle Vernay 1 - Forez Roannais 1 - Goal Foot 1 - Le Coteau 1 - Rhins Trambouze 1 - Roannais Foot 42 (3) - St Denis de Cabanne 1

D3 Poule G (8) :

Avenir Côte 2 - Bois Noirs 1 - Crémeaux 1 - Loire Sornin 1 - Nord Roannais 1 - Ouches 1 - Riorges 2 - Villerest 1

D4 Poule G (8) :

Fc. Roanne 1 - Forez Roannais 2 - Goal Foot 2 – Montagnes du Matin 2 - Riorges 4(F) - Roanne Portugais 1 - Val d'Aix 1 - Villerest 2

D4 Poule H (8) :

Commelle Vernay 2 - Filerin 1 - Le Coteau 2 - Perreux 1 - Rhins Trambouze 2 – Riorges 3 – St Denis de Cabanne 2 - Villers 1

D5 Poule G (7) :

Avenir Côte 3 - Bois Noirs 2 - Essor 1 - Forez Roannais 3 - Ouches 2 - Riorges 5 - Val d'Aix 2

D5 Poule H (7) :

Avenir Côte 4 - Cours 1 - Le Coteau 3 - Loire Sornin 2 – Perreux 2 – Roanne Mayotte 1 - Villerest 3

FESTIVAL PITCH U13

Voici le programme proposé pour le premier tour qui aura lieu le **samedi 19 septembre à 14h**

- A Thizy les Bourgs

Cours 1 – Fc. Roanne 1 - Goal Foot 1 – Rhins Trambouze 1 – Roanne Mayotte 1 – Villers 1

- Au stade Fontalon de Roanne

Avenir Côte 1 – Filerin 1 – Le Coteau 1 – Nord Roannais 1 – Roanne Portugais 1

- A Villerest

Loire Sornin 1 – Ouches 1 – Perreux 1 – St Denis de Cabanne 1 – Villerest 1

- A Pommiers

Bois Noirs 1 – Commelle Vernay 1 – Crémeaux 1 – Essor 1 – Val d'Aix 1

Roannais Foot 42 (1) (à L'Etrat) – Riorges 1 (à Feurs) – Forez Roannais 1 (à Bellegarde en Forez)

Voici les plateaux du Challenge Pitch qui sont proposés le **samedi 19 septembre à 14h** :

- A Commelle

Bois Noirs 2 – Commelle Vernay 2 – Goal Foot 2 – Le Coteau 2

- **A Rozier en Donzy**

Forez Roannais 2 – Montagnes du Matin 2 – Riorges 3

- **A Thizy les Bourgs**

Rhins Trambouze 2 – Riorges 1F – St Denis de Cabanne 2

- **A Ouches**

Forez Roannais 3 – Loire Sornin 2 – Ouches 2 – Riorges 4 – Val d'Aix 2

U11

Voici les équipes actuellement inscrites, par l'intermédiaire du FAL...

D1 : Avenir Côte 1 – Commelle Vernay 1 - Essor 1 - Forez Roannais 1 – Le Coteau 1 - Loire Sornin 1 - Parigny St Cyr 1 – Rhins Trambouze 1 – Riorges 2 - Roannais Foot 42 (3) – St Denis de Cabanne 1

D2 : Avenir Côte 2 – Bois Noirs 2 - Essor 2 – Filerin 1 - Le Coteau 2 - Loire Sornin 2 – Olympique Est Roannais 1 – Perreux 1 - Rhins Trambouze 2 – Riorges 3 - St Denis de Cabanne 2 - Val d'Aix 1 - Villers 1

D3 : Avenir Côte 3 – Commelle Vernay 2 – Cordelle 1 – Cours 1 - Crémeaux 1 – Goal Foot 2 - Le Coteau 3 - Loire Sornin 3 – Mably 1 - Montagnes du Matin 1 – Nord Roannais 1 - Parigny St Cyr 2 - Roanne Portugais 1

Les autres clubs intéressés sont priés de faire le nécessaire dès que possible.

U9

Voici les équipes actuellement inscrites, par l'intermédiaire du FAL...

D1 : Avenir Côte 1 – Essor 1 - Goal Foot 1 - Goal Foot 2 - Le Coteau 1 - Loire Sornin 1 – Ouches 1 - Perreux 1 – Riorges 1 - Roannais Foot 42 (2) - Roannais Foot 42 (3)

D2 : Avenir Côte 2 – Avenir Côte 3 - Commelle Vernay 1 – Filerin 1 - Goal Foot 3 - Le Coteau 2 - Le Coteau 3 - Loire Sornin 2 – Mably 1 – Nord Roannais 1 - Olympique Est Roannais 1 – Ouches 2 - Perreux 2 – Pouilly les Nonains 1 - Riorges 2 - Roannais Foot 42 (4) - Roannais Foot 42 (1F) - Villerest 1 - Villerest 2

D3 : Avenir Côte 4 – Bussièrès 1 – Cordelle 1 – Crémeaux 1 – Goal Foot 4 - Loire Sornin 3 - Perreux 3 - Pouilly les Nonains 2 - Riorges 3 - Riorges 4 - Roanne Portugais 1 - Val d'Aix 1 - Villerest 3 - Villers 1

Les autres clubs intéressés sont priés de faire le nécessaire dès que possible.

U7

Voici les équipes actuellement inscrites, par l'intermédiaire du FAL...

D1 : Avenir Côte 1 – Coutouvre 1 - Crémeaux 1 - Crémeaux 2 - Essor 1 - Filerin 1 - Goal Foot 1 - Goal Foot 2 - Loire Sornin 1 – Montagny 1 - Roannais Foot 42 (1) - Roannais Foot 42 (2) - Roannais Foot 42 (3) - Villerest 1

D2 : Avenir Côte 2 - Avenir Côte 3 - Bois Noirs 1 - Bussièrès 1 - Cordelle 1 - Crémeaux 3 - Goal Foot 3 - Goal Foot 4 - Le Coteau 1 - Le Coteau 2 - Le Coteau 3 - Loire Sornin 2 – Nord Roannais 1 - Nord Roannais 2 - Olympique Est Roannais 1 – Ouches 1 - Perreux 1 - Perreux 2 – Roanne Portugais 1 - Roannais Foot 42 (4) - Roannais Foot 42 (5) – Val d'Aix 1 - Val d'Aix 2 - Villerest 2 - Villers 1

Les autres clubs intéressés sont priés de faire le nécessaire dès que possible.

REUNIONS D'HARMONISATION : U7 - U9 – U11 – U13

Ci-dessous les réunions d'harmonisation de début de saison, afin de vous présenter les nouveautés (mise en place du FAL sur toutes les catégories, le fonctionnement, organisation des rencontres) et vérifier vos engagements pour les plateaux. La présence d'un membre du club (responsable ou éducateur d'une des équipes) est **OBLIGATOIRE** et indispensable au bon fonctionnement des phases.

- **Catégories U11 – U13 :**

Jeudi 10 septembre à 19h, au stade de Lentigny

- **Catégories U7 - U9 :**

Mardi 15 septembre à 19h, au District de la Loire

Mercredi 16 septembre à 19h, au District de la Loire

Vendredi 18 septembre à 19h30, au stade Montplaisir à Moingt

Mercredi 23 septembre à 19h, au stade de Lentigny

RENTREES DU FOOT U7-U9-U11 : INSCRIPTIONS

Le District de la Loire propose à vos équipes U7-U9-U11, les « Rentrées du Foot » (RF) pour lancer votre saison.
Pour inscrire vos équipes merci de cliquer sur les liens ci-dessous.

- Catégorie U11 :

Le District de la Loire vous propose la RF U11 qui aura lieu le **samedi 19 septembre**.

Les équipes joueront soit de 8h45h à 11h ou de 11h à 13h30 par secteurs géographiques

3 matchs de 20 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit. Lien d'inscription : <https://forms.gle/Zx3VMmhmEF1Gbtse7>

Date limite d'inscription : jeudi 10 septembre

Envoi et parution PV des convocations : lundi 14 septembre

Liste des équipes U11 inscrites au 7 septembre 9h :

Secteur Roannais : Avenir Côte 1-2-3, Crèmeaux 1, Commelle Vernay 1-2, Goal Foot 1-2, Le Coteau 1-2, Loire Sornin 1-2-3-4, Parigny St Cyr 1-2, Perreux 1, Rhins Trambouze 1-2, Riorges 1-2-3, St Denis Cabanne 1-2.

Secteur Centre : Astrée 1, Abh 1-2-3, Andrézieux Bouthéon 1-2-3, Anzieux 1-2, Bellegarde en Forez 1-2, Champdieu Marcilly 1, Hautes Chaumes 1-2, Lignon Couzan 1-2, Loire Forez 1, Montagnes du Matin 1, Pays de Coise 1, Plaine Poncins 1, Savigneux Montbrison 1-2-3, St Just St Rambert 1-2-3-4-5, St Galmier Chamboeuf 1-2-3, Sury le Comtal 1-2, Veauche 1-2-3-4.

Secteur Sud : As. St Etienne 1-2-3, Cellieu 1-2-3, Dervaux Chambon Feugerolles 1-2, Fc. St Etienne 1-2-3-4, Jonzieux 1, Haut Pilat 1-2, Se. La Rivière 1-2-3, L'Etrat La Tour 1-2-3-4, Se. Montreynaud 1-2, Olympique du Forez 1, Ondaine 1-2, Roche St Genest 1-2-3, Se. Csadn 1-2, Se. St Charles Vigilante 1-2, Se. Tarentaise Beaubrun 1-2, Sorbiers La Talaudière 1-2-3-4, St Chamond 1-2-3-4, St Christo Marcenod 1-2, St Joseph St Martin 1-2, St Marcellin en Forez 1-2, St Paul en Jarez 1-2-3-4, Suc. Terrenoire 1, Sud Forez Luriecquois 1-2, Villars 1-2.

- Catégorie U9 :

Le District de la Loire vous propose la RF U9 qui aura lieu le samedi 26 septembre.

Les équipes joueront de 10h à 12h30 par secteurs géographiques.

4 matchs de 15 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit. Lien d'inscription : <https://forms.gle/sp8NHvD1vUMBvdHb8>

Date limite d'inscription : jeudi 17 septembre

Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre

Liste des équipes U9 inscrites au 7 septembre 9h :

Secteur Roannais : Crèmeaux 1, Olympique Est Roannais 1, Goal Foot 1-2-3-4, Le Coteau 1-2, Mably 1, Ouches 1-2, Parigny St Cyr 1-2, Pouilly les Nonains 1-2, Val d'Aix 1.

Secteur Centre : Abh 1-2, Andrézieux Bouthéon 1, Bellegarde en Forez 1-2-3, Bonson St Cyprien 1-2, Montagnes du Matin 1, Pays de Coise 1-2, Savigneux Montbrison 1-2-3-4, St Just St Rambert 1-2-3-4, Sury le Comtal 1-2.

Secteur Sud : As. St Etienne 1-2-3, Châteauneuf 1-2, Dervaux Chambon Feugerolles 1-2, Fc. St Etienne 1-2-3-4, Jonzieux 1, Génilac 1, Grand Croix Lorette 1, L'Etrat La Tour 1-2-3-4-5, L'Horme 1-2, Se. Montreynaud 1-2, Rive de Gier 1-2-3, Roche St Genest 1-2-3-4-5-6, Se. Csadn 1-2, Se. Tarentaise Beaubrun 1, Sorbiers La Talaudière 1-2-3-4, St Chamond 1-2-3-4-5-6-7, St Priest en Jarez 1-2, St Victor sur Loire 1-2, Suc. Terrenoire 1-2.

- Catégorie U7 :

Le District de la Loire vous propose la RF U7 qui aura lieu le samedi 26 septembre.

Les équipes joueront de 14h à 16h30 par secteurs géographiques.

5 matchs de 10 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit. Lien d'inscription : <https://forms.gle/1z5snxEzHRSHvPBi6>

Date limite d'inscription : jeudi 17 septembre

Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre

Liste des équipes U7 inscrites au 7 septembre 9h :

Secteur Roannais : Crèmeaux 1-2-3, Filerin 1, Loire Sornin 1-2, Villers 1.

Secteur Centre : Andrézieux Bouthéon 1-2, Bellegarde en Forez 1-2, Forez Roannais 1-2-3, Haut Forez 1, Montagnes du Matin 1, Savigneux Montbrison 1-2-3-4, St Just St Rambert 1-2-3.

Secteur Sud : Abh 1, As. St Etienne 1-2-3, Dervaux Chambon Feugerolles 1-2, Fc. St Etienne 1-2-3-4, Jonzieux 1-2, Grand Croix Lorette 1-2, L'Etrat La Tour 1-2-3, L'Horme 1, Se. Montreynaud 1, Roche St Genest 1-2-3, Se. Csadn 1, Se. Tarentaise Beaubrun 1, St Chamond 1-2-3-4, St Christo Marcenod 1, St Jean Bonnefonds 1-2, St Priest en Jarez 1, Suc. Terrenoire 1-2.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

criterium@loire.fff.fr

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Responsable des coupes : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Foot en marchant : Christian FAGES – 06 79 00 86 02

INFORMATIONS

Foot à 7 + 40 ans :

Merci de nous faire parvenir par mail les coordonnées de vos nouveaux dirigeants.
Pour rappel, la licence « Foot Loisir » reste **obligatoire**.
Un contrôle sera effectué systématiquement pour toutes les équipes.

Critérium : pour info, il n'est pas trop tard pour engager une équipe critérium (CD3).

JOURNEE DU 19 SEPTEMBRE

- Poule CD2

Le match **Sorbiers La Talaudière 5 – Lerptien 5** se jouera le samedi 19 septembre à **15h30**, au stade du Valjoly, à Sorbiers.

Le match **Ondaine 5 – Olympique Terrenoire 5** se jouera le samedi 19 septembre à **16h30**, au stade Dorian de Fraisses.

- Poule CD3

Le match **St Jean Bonnefonds 5 – Ric. Olympique du Moncel 5** se jouera le samedi 19 septembre à 17h30, au **stade Thiollière** de St Jean Bonnefonds.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Avenir Côte : nous donnons à un avis favorable à votre demande d'alterner d'une semaine, les matchs de vos deux équipes inscrites en « Foot Loisir + 40 ans ».

CONSTITUTION DES POULES DE CHAMPIONNAT « CRITERIUM »

Pour la saison 2026/27, 34 équipes sont engagées dans le championnat Critérium, réparties sur 4 poules. La création d'une 4^{ème} poule fait suite à la réunion de juin où des équipes se sont plaintes de disputer trop de matchs de championnat.

Néanmoins, pour ne pas passer d'un extrême à l'autre, une 2^{ème} phase inter-poules sera organisée à l'issue du championnat. Les modalités seront précisées ultérieurement.

La première journée est programmée pour le **vendredi 18 septembre** ou le **samedi 19 septembre**. Comme pour la saison précédente, les équipes classées 1^{ère} en poules B, C, et D à l'issue de la saison 2026/27, accéderont à la poule A. Quant aux équipes classées aux trois dernières places de la poule A, elles intégreront les poules B, C ou D.

Deux nouveaux clubs, Forez Roannais et Bois Noirs, rejoignent le championnat « Critérium ».

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
BRIENNON	AVENIR COTE 5	COURS	AVENIR COTE 6
FC. ROANNE 1	COMMELLE VERNAY	FC. ROANNE 2	BOIS NOIRS
GOAL FOOT	FILERIN	LOIRE SORNIN	BUSSIERES
PARIGNY SY CYR 5	LE COTEAU	NORD ROANNAIS	CREMEAUX
RHINS TRAMBOUZE	PARIGNY ST CYR 6	OLYMPIQUE EST ROANNAIS	ESSOR
ROANNAIS FOOT 42	PERREUX	ST ANDRE D'APCHON	FOREZ ROANNAIS
ST DENIS DE CABANNE	POUILLY LES NONAINS	ST JEAN SPORT	STE FOY ST SULPICE
ST SYMPHORIEN DE LAY	ROANNE ARCT	ST NIZIER SOUS CHARLIEU	VAL D'AIX
SUD FOOT 71	VILLEREST		

FOOT LOISIR + 40 ANS A 7

Le début de la saison « Foot Loisir + 40 ans à 7 » est programmé pour le **lundi 5 octobre**.

Nous rappelons que les joueurs participant à cette compétition doivent impérativement être titulaires d'une licence **"Foot Loisir"**. De ce fait, les équipes ne seront engagées que si elles disposent du nombre suffisant de licenciés dans cette catégorie.

A ce jour, plusieurs équipes ne remplissent pas les conditions requises pour être engagées.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

INFORMATION IMPORTANTE

- A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

COURRIERS RECUS

St Denis de Cabanne : accord championnat U18 à 11

Feurs : accord championnat U18 à 11

Ecotay Moingt : accord modification d'horaire

St Romain Les Atheux : accord modification horaire et terrain

INFORMATIONS DIVERSES

- Les engagements et desiderata pour la saison 2026/27 sont pris en compte via « Footclubs Compétitions ».
- Championnats Jeunes Féminines (U13, U15) : date limite d'engagement fixée au 15 septembre.

Une **réunion de début de saison** est programmée le **lundi 14 septembre à 18h30**, au siège du **District de la Loire**.

Tous les clubs ayant ou souhaitant engager une équipe féminine sont invités à y participer (maximum 2 personnes par club).

CHAMPIONNAT U18

En raison des engagements tardifs de Feurs et de St Denis de Cabanne, le calendrier a dû être complètement réajusté, avec une poule de 12 équipes.

Nous vous invitons à consulter le calendrier.

SENIORS A 8 D1

Suite à un forfait général et après parution de la poule, veuillez prendre connaissance du nouveau calendrier comportant 11 équipes et un exempt.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Président de la Commission : Cédric MARY - 06 17 32 72 03 - cmary@loire.fff.fr

Président Délégué : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

Vice-Président / Responsable du Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18 – vpereira@loire.fff.fr

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19

Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39

Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96

Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) : Benoît CHANDELIER - 07 63 17 10 40 - bchandelier@loire.fff.fr

Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56

Désignateur arbitres Seniors D1 & D2 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48

Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83

Désignateur arbitres seniors D3 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28

Désignateur arbitres seniors D4 & D5 et des jeunes arbitres U18 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43

Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

Désignateur des jeunes arbitres U17, Ligue et des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59

Désignateur des jeunes arbitres U15 : Maxence VANDERHEGGEN - 07 81 48 91 51

Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres et seniors : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48

Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27

Désignateur des observateurs Seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13

Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36

Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97

Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline (à désigner)

Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53

Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHJI - 06 28 69 04 41

Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32

COMMUNICATION

L'adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

CARNET NOIR

Nous adressons nos plus sincères condoléances à Sakir, ainsi qu'à sa famille, pour le décès de sa maman. Nous leur souhaitons beaucoup de courage dans cette épreuve.

STAGE DE RENTRÉE DES ARBITRES

Nous remercions la Ville de Saint-Chamond pour le prêt de ses installations.

Nous demandons aux arbitres absents de bien vouloir transmettre un justificatif à l'adresse arbitres@loire.fff.fr, au plus tard le vendredi 11 septembre. À défaut de réception d'un justificatif dans ce délai, ou si le motif invoqué est jugé non recevable par la commission, celle-ci se réserve le droit de prendre toute mesure qu'elle estimera nécessaire, conformément à son règlement intérieur et au Statut de l'Arbitrage.

FORMATION INITIALE DES ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage sur le site du DLF :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°1 – Briennon

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Samedi 19 septembre**, de 8h30 à 17h30
- **Samedi 26 septembre**, de 8h30 à 17h30, sur les installations de **BRIENNON**
- **Samedi 17 octobre** : examen + formation aux gestes qui sauvent, de 8h30 à 17h30, au siège de la **Délégation du Roannais**.

Le repas de midi sera tiré du sac pour les trois dates.

- **Module 7 : lundi 19 octobre**, de 18h30 à 22h30, au siège de la **Délégation du Roannais**.
- **Module 8 : juin 2027**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction. Inscriptions : rendez-vous sur le site du District de la Loire > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

FIA n°2 – Secteur Stéphanois (lieu à définir)

- **Mardi 20 octobre** : 14h – 17h30
- **Mercredi 21 octobre** : 8h30 – 17h30
- **Jeudi 22 octobre** : 8h30 – 17h30
 - **Module 7 : jeudi 5 novembre** (18h30 – 22h, à St-Priest-en-Jarez, au District)
 - **Module 8 : juin 2027**

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif.

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande, heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

=====

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27

> https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – Ordre : UNAF Loire

Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°3 publié le 08/09/2026

Réunion du lundi 7 septembre 2026

Président de la Commission : Cédric MARY - 06 17 32 72 03 - cmary@loire.fff.fr
Président Délégué : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Vice-Président / Responsable du Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18 – vpereira@loire.fff.fr
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) : Benoît CHANDELIER : - 07 63 17 10 40 - bchandelier@loire.fff.fr
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 et des jeunes arbitres U18 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U17, Ligue et des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur des jeunes arbitres U15 : Maxence VANDERHEGGEN - 07 81 48 91 51
Désignateur des jeunes arbitres, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 78
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignation critères, secteur Nord : Nordine BEZZAH – 06 42 58 50 13
Désignateur des observateurs Seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : (à désigner)
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable au sein du Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41
Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32

CARNET ROSE

Une petite Clara est née au foyer de notre collègue Arnaud MAUSSIER : félicitations aux parents !

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...).

Mettre en copie à la Délégation. Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu sur le secteur roannais stade Briennon, aux dates suivantes :

- **Samedi 19 septembre**, de 8h30 à 17h30
- **Samedi 26 septembre**, de 8h30 à 17h30
sur les installations de **BRIENNON**

- **Samedi 17 octobre** : examen + formation aux gestes qui sauvent, de 8h30 à 17h30,
au siège de la **Délégation du Roannais**.

Le repas de midi sera tiré du sac pour les trois dates

- **Module 7 : lundi 19 octobre**, de 18h30 à 22h30, au siège de la **Délégation du Roannais**.

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.
Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE 2026/2027

Le renouvellement du dossier « arbitre 2026/27 » (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) et **est en ligne sur le site du District (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/27).**

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif.

Le DMA pour les arbitres roannais est à envoyer à la Délégation en version papier, et en copie, version DEMATERIALISEE, au District, comme annoncé sur PV.

A CE JOUR, IL MANQUE ENCORE UNE VINGTAINE DE DOSSIERS...

LICENCE ARBITRE 2026/2027

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRA Foot .

ATTENTION ! Pour toute licence faite après le 31 août, vous ne couvrirez plus votre club au statut d'arbitrage

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leur famille, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande, heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

=====

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27

> https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – ordre : UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

VOUS POUVEZ AUSSI REGLER EN DEMATERIALISE

HAUT PILAT INTERFOOT FÊTE SES DIX ANS

RETOUR EN JUIN 2016



2016

Les dirigeants affichent fièrement leur nouveau logo. Photo Frédéric BERTHEAS

Après quelques années de partenariat et suite à leurs assemblées générales respectives, les clubs d'Interfoot St Just-St Didier en Velay (Haute-Loire) et du Fc. Haut Pilat (Loire) fusionnent et donnent naissance au HAUT PILAT INTERFOOT.

Le nouveau club désirant évoluer dans la Loire, c'est Saint-Genest-Malifaux qui est choisi comme lieu du siège social de la nouvelle entité.

Un nouveau bureau est mis en place avec une co-présidence assurée par Eric PRADIER et Dalila MARQUES. L'ensemble des communes associées au projet permet aux éducateurs de disposer de 7 stades et 5 gymnases : des conditions parfaites pour les amateurs de foot disséminés dans les villages du plateau du Pilat.

AUJOURD'HUI

Alors que le club peaufine les derniers détails des festivités prévues pour son dixième anniversaire, nous avons rencontré son président, Rémi BADOL, ainsi que Pierre GROSJEAN, fidèle dirigeant, garant de l'histoire du club.



Rémi BADOL



L'équipe HPI 2026-2027
lors du 2ème tour de coupe de France



Pierre GROSJEAN

Pierre, comment s'est passé cette fusion en 2016 ?

« La fusion était nécessaire. Le Fc. Haut Pilat était constitué de belles équipes de jeunes, mais ses Seniors végétaient. La fusion permettait d'ajouter Saint-Just-Malmont et Saint-Didier-en-Velay aux municipalités déjà concernées (Saint-Genest-Malifaux, Marlihes, Jonzieux, Saint-Romain-les-Atheux). L'idée était d'avoir un club fort et bien structuré, présent sur le plateau du Pilat »

La grande question a été de se positionner, suite à la réforme FFF concernant les clubs de la rive droite du Lignon, qui avait pour effet d'en basculer certains dans le district de la Haute-Loire. La possibilité de déposer les statuts et de choisir Saint-Genest-Malifaux (Loire) comme siège, a permis au nouveau club de rester dans le giron du district de la Loire.

On peut constater aujourd'hui que cette fusion était une bonne idée. Haut Pilat Interfoot est un club reconnu qui se veut le digne représentant du plateau du Pilat. Au bout de dix ans d'existence, le bilan est des plus positifs.

Depuis la première saison, nous avons réussi à garder une moyenne de 300 à 350 licenciés, avec des équipes dans toutes les catégories. On déplore simplement la disparition, depuis peu, de notre équipe féminine. »

Rémi, vous êtes un jeune président. Pouvez-vous vous présenter et nous parler du club ?

« J'ai 29 ans et j'attaque ma quatrième année de présidence. J'ai été joueur au Fc. Haut Pilat et au HPI, puis éducateur des équipes de jeunes. Quelques soucis physiques ont mis fin à ma carrière sur les terrains, et comme j'avais envie de m'investir encore plus dans le club, les dirigeants m'ont fait confiance et m'ont confié le rôle de président.



Le club peut s'appuyer sur une équipe de bénévoles très impliqués, ce qui facilite grandement ma tâche. Le fait de représenter de nombreuses municipalités ne pose pas vraiment de gros problèmes. Au contraire, cela nous permet de bénéficier de plusieurs sites d'installations sportives.

Si à Saint-Genest-Malifaux, le synthétique commence à vieillir (16 ans), nous avons la chance de pouvoir utiliser le gymnase proche du terrain ou celui de Marlihes. Ce qui est vital lors des périodes hivernales pendant laquelle le plateau est souvent enneigé. Côté Saint-Just-Malmont, les installations sont top, avec un synthétique et une belle pelouse.

Le club est organisé avec deux pôles principaux pour les jeunes (St Genest et St Just) : un pour le « Foot d'animation », des débutants aux U13, et un pour le foot de formation, allant jusqu'aux U18. Une organisation dont le but est de fournir régulièrement des joueurs pour nos équipes Seniors. Notre équipe fanion évolue en D2 et notre équipe réserve qui a terminé championne, monte en D4. Côté « Foot Loisir », nous avons des équipes qui évoluent en FSGT. Les équipes Jeunes sont un peu la fierté du club, puisque nos U17 et nos U15 jouaient, l'an passé, en D1.

Nous sommes un club très familial et prônons des valeurs simples, comme la convivialité, le respect et le plaisir de pratiquer le sport qu'on aime. On a, en moyenne, 350 licenciés dont une quarantaine de Seniors. Malheureusement, nous n'avons plus d'équipe de filles ; mais nous ne sommes pas les seuls à avoir des difficultés pour pérenniser le foot féminin.

Au niveau ambition, on aimerait bien accéder en D1 et garder nos équipes de Jeunes au plus haut niveau départemental. On peut être optimiste pour l'avenir, au vu du nombre et de la qualité des jeunes de notre école de foot. Quelquefois, on évoque entre nous l'éventualité d'atteindre le niveau régional, mais on est bien conscient que c'est un vrai palier et que, pour l'instant, le plus haut niveau départemental est un objectif plus raisonnable. On réfléchit aussi au fait d'intégrer le district de Haute-Loire, mais les distances entre les clubs de notre niveau sont un inconvénient qui s'avère décisif et font que le statu quo s'impose.

Quand on fait le bilan de ces dix années d'existence, on constate que le club a déjà joué quelques saisons en D1. Alors que nous étions en D2 (septembre 2022), on a connu une belle épopée en Coupe de France. Une élimination au 4^{ème} tour contre Andrézieux, alors pensionnaire du National 2 (six divisions d'écart), Andrézieux venant s'imposer (3 à 0) à Saint-Just-Malmont. Autre très bon souvenir, la victoire des Féminines en consolation de la Coupe de la Loire à 8, en 2023 (victoire 3-2 contre Génilac en finale). Une saison 2022/23 inoubliable avec, en plus, le titre de Division 2 pour les Seniors et pour les U15 D2.



Tous ces bons moments seront donc évoqués lors des festivités prévues lors de notre anniversaire. On va fêter dignement nos dix ans, le samedi 12 septembre au complexe sportif de Saint-Just-Malmont. Un après-midi ludique, en famille, avec des structures gonflables, des jeux, du « bubble foot », du tir à l'arc, et le soir, un bon repas suivi d'un bal. On a toute une équipe de bénévoles sur le coup, pour que cette journée soit une vraie réussite.



RENDEZ VOUS LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE





RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
BAZAR
PONS
DISTRIBUTION**

R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon

Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonpalpes@technigazon.fr

picArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra : FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z



MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU à la maison
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



U18 D1 / Unique		Unique			67
Samedi	12/09/2026	14H30			
56479782	55500.1	F.C. Roche St Genest 22- Us Ecotay Moingt 21			Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
Arbitre centre		AUCLAIR Mathis	2546307572	29 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué					
accompagnateur					
Samedi	12/09/2026	15H			
56480317	55636.1	Usgc 21- Commelle Fc 21			Stade De Champvert à CHAMBOEUF
Arbitre centre		ADDAOUI Mohamed	9603753067	30 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué					
accompagnateur					
Samedi	12/09/2026	15H30			
56479002	55308.1	F.C. Bois Noirs 21- Loire Sornin 21			Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
Arbitre centre		BEN SADDIK Syfdine	2548536095	34 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué					
accompagnateur					
56479998	55542.1	L2f 21- Ent.S. St Christo Ma 21			Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
Arbitre centre		GRANGE Allan	2546930806	11 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué					
accompagnateur					
56480100	55593.1	L'Etrat Sp. 22- Dervaux Chamb 21			Complexe Sportif Des Ollières 2 à L ETRAT
Arbitre centre		LAVAL Corentin	2546949405	40 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué					
accompagnateur					
Samedi	12/09/2026	16H30			
56480316	55635.1	Rf 42 22- E.S. De Veauche 22			Stade Henry Malleva Annexe Her à ROANNE
Arbitre centre		BEN MOSBAH Chahine	9602486455	3 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué					
accompagnateur					
U18 D2 / Unique		Poule A			34
Samedi	12/09/2026	14H30			
56703049	88125.1	Afpc 21- Rhins Trambouze F. 21			Stade Municipal à COISE
Arbitre centre					
Arbitre assistant 1					
Délégué					
accompagnateur					
Samedi	12/09/2026	15H			
56695508	87007.1	As Forez Roannais 21- N.R.F. 21			Stade Le Garel N°1 à POUILLY LES FEURS
Arbitre centre		DURAND Arthur	2547145421	14 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué					
accompagnateur					
Samedi	12/09/2026	15H30			
56696356	87190.1	Ent. Anzieux-Fcmg 21 - Ent. Villers St Deni 21			Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
Arbitre centre					
Arbitre assistant 1					
Délégué					
accompagnateur					

U18 D2 / Unique	Poule A	34
------------------------	----------------	-----------

Samedi 12/09/2026 15H30

78805306 91236.1	Lignon Fc 21- Goal Foot 21	Stade Louis Gauchon à BOEN
Arbitre centre	DURAND Nathan	2545895955 33 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

Samedi 12/09/2026 16H

78805305 91235.1	Le Coteau Ol 21- Riorges F.C. 21	Stade Bécot à LE COTEAU
Arbitre centre	CHAT Julien	2598619460 15 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

Samedi 12/09/2026 17H30

56690128 86690.1	Usgc 22- Av. Cote Foot 21	Stade De Champvert à CHAMBOEUF
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

U18 D2 / Unique	Poule B	68
------------------------	----------------	-----------

Samedi 12/09/2026 15H

55964717 51902.1	A.B.H Fc 21- St Charles Vg 21	Stade Municipal à AVEIZIEUX
Arbitre centre	GIRODON Rafael	2546974018 31 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

Samedi 12/09/2026 15H30

55884110 50903.1	S.F.L 21- F.C. St Etienne 21	Stade Des Roches 1 à LURIECQ
Arbitre centre	MEHENTAL Jawad	2547113551 34 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

55964490 51882.1	Saint Chamond Foot 21- O. De Terrenoire 21	Stade Claude Sauzeat à ST CHAMOND
Arbitre centre	SAHTOUT Sedki	2546478394 20 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

55964759 51923.1	Ent.St Jo Rhone Sud 21- U.S. Villars 21	Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre	TOUMI Djaid Mohamed	2546013396 29 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

Samedi 12/09/2026 16H

55884109 50902.1	O.C. Ondaine 21- F.C. St Paul En Jare 22	Stade Paul Buffard à UNIEUX
Arbitre centre	BONTEMPS Camille	2547582710 13 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

55964760 51924.1	J.S. Cellieu 21- A.S. St Just St Ramb 21	Stade Des Roches à CELLIEU
Arbitre centre	PORTER Emile	9603206754 12 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

U18 D3 / Unique	Poule A	59
------------------------	----------------	-----------

Samedi 12/09/2026 13H30

U18 D3 / Unique	Poule A	59
-----------------	---------	----

Samedi 12/09/2026 13H30

79198824 60114.1	Saint Chamond Foot 22- Ent.S. St Christo Ma 22	Stade Claude Sauzeat à ST CHAMOND
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

Samedi 12/09/2026 15H

79198829 60119.1	Us Ecotay Moingt 22- A.B.H Fc 22	Stade De Montplaisir à MONTBRISON
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

Samedi 12/09/2026 15H30

79198825 60115.1	A.S. St Etienne Sud 21- St Romain Le Puy Fci 21	Stade Peyrard à ST ETIENNE
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
79198826 60116.1	Haut Pilat Interfoot 21- Psm Foot 21	Complexe Sportif 1 à ST JUST MALMONT
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
79198827 60117.1	S.T.F 22- Ent.S. St Jean Bonne 21	Stade Guy Grégoire à SORBIERS
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

Samedi 12/09/2026 16H30

79198828 60118.1	St E.Cote Chaude 21- Chateaneuf 21	Stade Auguste Dury 1 à ST ETIENNE
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

U18 D3 / Unique	Poule B	55
-----------------	---------	----

Samedi 12/09/2026 15H30

56698111 87355.1	Roann Portuga 21- Ent.Uspsc.Usv 21	Stade Fontalon 2 à ROANNE
Arbitre centre	MIRABEL Alexis 2588630702 3 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56701541 87683.1	S.Marcellin F 21- Ent.Essor Aspn 21	Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56701585 87716.1	Ent.Champdieu-Astre1 21 - Loire Sornin 22	Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

U18 D3 / Unique			Poule B			55
Samedi	12/09/2026	15H30				
Indispo	56702084 87903.1		Fc Val D'Aix 21- Commelle Fc 22			Stade Georges Boudou à VEZELIN SUR LOIRE
	Arbitre centre	DUGELET Tom	9602759120	39 km		
	Arbitre assistant 1					
	Délégué					
	accompagnateur					
	56702939 88112.1		Ent. Fc Perreux - Ol 21 - Fc Bords De Loire 21			Stade Les Vavres à PERREUX
	Arbitre centre	CHAPUIS Maxime	2547502524	19 km		
	Arbitre assistant 1					
	Délégué					
	accompagnateur					
	56703154 88153.1		S.C. Sury Le Comtal 21- L2f 22			Stade De La Dévalla 1 à SURY LE COMTAL
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Délégué					
	accompagnateur					
U17 D1 / Unique			Unique			70
Samedi	12/09/2026	13H30				
	55971036 52100.1		A.S.S.M 1- Haut Pilat Interfoot 1			Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Délégué					
	accompagnateur					
Samedi	12/09/2026	14H30				
	55970995 52080.1		St E.Cote Chaude 1- A.S. St Just St Ramb 1			Stade Auguste Dury 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Délégué					
	accompagnateur					
Samedi	12/09/2026	15H				
	55884508 51102.1		U.S. Feurs 1- A.B.H Fc 1			Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Délégué					
	accompagnateur					
	55971037 52101.1		Fco Firminy Inser 1- St Etienne O. 1			Stade Du Soleil à FIRMINY
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Délégué					
	accompagnateur					
Samedi	12/09/2026	15H30				
	55884503 51097.1		E.S. De Veauche 1- S.T.F 1			Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Délégué					
	accompagnateur					
	55884506 51100.1		Rive De Gier 1- F.C. St Etienne 1			Stade Joseph Faure (Cs Bernard Mayol 3) à RIVE DE GIER
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Délégué					
	accompagnateur					
U17 D2 / Unique			Poule A			71

U17 D2 / Unique	Poule A	71
-----------------	---------	----

Samedi 12/09/2026 15H

55885230 51461.1 Fco Firminy Inser 2- O.C. Ondaine 1 Stade De La Barge à FIRMINY
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Délégué
 accompagnateur

Samedi 12/09/2026 15H30

55885229 51460.1 Chateauneuf 1- St E.Cote Chaude 2 Stade La Limailière à CHATEAUNEUF
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Délégué
 accompagnateur

55885232 51463.1 St Etienne O. 2- C.O La Riviere 1 Stade Roger Rocher 3 à ST ETIENNE
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Délégué
 accompagnateur

Samedi 12/09/2026 16H

55885231 51462.1 Saint Chamond Foot 1- F.C. St Joseph St Ma 1 Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Délégué
 accompagnateur

U17 D2 / Unique	Poule B	73
-----------------	---------	----

Samedi 12/09/2026 15H30

55885285 51488.1 U.S.F 1- A.S. St Just St Ramb 2 Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
 Arbitre centre LESPINASSE Alexandre 2543445501 21 km
 Arbitre assistant 1
 Délégué
 accompagnateur

Indispo 55885286 51600.1 E.S. De Veauche 2- L'Etrat Sp. 1 Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
 Arbitre centre DEREPIERRE Ines 2547771101 11 km
 Arbitre assistant 1
 Délégué
 accompagnateur

55885287 51490.1 St E.Montreyna 1- Ent. Anzieux-Fcmg 1 Stade Saint Saëns à ST ETIENNE
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Délégué
 accompagnateur

55885288 51491.1 Us Metare 1- A.S. St Etienne Sud 1 Stade Alexandre De Fraissinette à ST ETIENNE
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 1
 Délégué
 accompagnateur

U14 D1 / Unique	Unique	74
-----------------	--------	----

Dimanche 13/09/2026 10H

56465320 55008.1 Andrezieux-Bouthéon 22 - F.C. Roche St Genest 21 Complexe Sportif Gouyonnière 3 à ANDREZIEUX BOUTHEON
 56478205 55174.1 St Etienne O. 21- A.S. Algerienne 21 Stade Roger Rocher N° 2 à ST ETIENNE
 56507870 55699.1 F.C. St Etienne 21- S.C.F 21 Stade Chambonnet N° 2 à ST ETIENNE
 56507912 55720.1 S.T.F 21- St E.Cote Chaude 21 Stade Guy Grégoire à SORBIERS

U14 D1 / Unique	Unique	74
------------------------	---------------	-----------

Dimanche 13/09/2026 10H

56508038 55783.1 Ent.S. St Jean Bonne 21- A.S. St Just St Ramb 21 Stade Thiollière à ST JEAN BONNEFONDS

Dimanche 13/09/2026 Matin P2

56508037 55782.1 F.C. St Joseph St Ma 21- Non affecté

U15 D2 / Unique	Poule A	78
------------------------	----------------	-----------

Samedi 12/09/2026 10H

56478828 55287.1 St E.Cote Chaude 1- F.C. St Paul En Jare 2 Stade Auguste Dury 1 à ST ETIENNE
Arbitre centre AIDLI Yamine 2547855836 2 km
Arbitre assistant 1
Délégué
accompagnateur

Dimanche 13/09/2026 10H

56478480 55245.1 O. De Terrenoire 1- St Etienne O. 1 Stade Gérard Farison-1 à ST ETIENNE
Arbitre centre VOCANSON Timeo 2548033347 27 km
Arbitre assistant 1
Délégué
accompagnateur

56478829 55288.1 Us Metare 1- Ent.Stjo Rhône Sud 1 Stade Alexandre De Fraissinette à ST ETIENNE
Arbitre centre TOKER Fatih 2547644303 18 km
Arbitre assistant 1
Délégué
accompagnateur

56507695 55678.1 Fco Firminy Inser 2- L'Etrat Sp. 2 Stade De Firmament à FIRMINY
Arbitre centre GIMENEZ Jules 2547690555 29 km
Arbitre assistant 1
Délégué
accompagnateur

56507995 55761.1 J.S. Cellieu 1- St E.Montreyna 1 Stade Des Roches à CELLIEU
Arbitre centre GARCIA Kenzo 2548002429 6 km
Arbitre assistant 1
Délégué
accompagnateur

56507996 55762.1 Saint Chamond Foot 1- S.T.F 1 Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
Arbitre centre SOULIVONG Maxime 9604933499 17 km
Arbitre assistant 1
Délégué
accompagnateur

U15 D2 / Unique	Poule B	57
------------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/09/2026 10H

56704563 88606.1 Haut Pilat Interfoot 1- U.S. Feurs 2 Stade Jeannot Brunon à ST JUST MALMONT
Arbitre centre CIZERON Quentin 2547764262 32 km
Arbitre assistant 1
Délégué
accompagnateur

56705622 88870.1 Lignon Fc 1- St Romain Le Puy Fci 1 Stade De Giraud à BOEN SUR LIGNON
Arbitre centre GIGAND Gaspard 2547390897 46 km
Arbitre assistant 1
Délégué
accompagnateur

U15 D2 / Unique	Poule B	57
-----------------	---------	----

Dimanche 13/09/2026 10H

56706022 88936.1	S.F.L 1- E.S. De Veauche 2	Stade Des Roches 1 à LURIECQ
Arbitre centre	CHAUVE Tristan	2548441909
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56708885 89834.1	Goal Foot 1- Le Coteau Ol 1	Stade Municipal à ST JUST LA
Arbitre centre	DESORMIERE Lucas	2547125364 38 km
Arbitre assistant 1		PENDUE
Délégué		
accompagnateur		
56708886 89835.1	Ent. Anzieux-Fcmg 1 - Afpc 1	Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES
Arbitre centre	CORNAIRE Noah	9602783658 35 km
Arbitre assistant 1		SUR LYON
Délégué		
accompagnateur		
56708887 89836.1	L2f 1- Av. Cote Foot 1	Stade Georges Chavanne à
Arbitre centre	RIVES Tom	2547396075 15 km
Arbitre assistant 1		MONTROND LES BAINS
Délégué		
accompagnateur		

U15 D3 / Unique	Poule A	81
-----------------	---------	----

Dimanche 13/09/2026 10H

56305386 52556.1	F.C. St Paul En Jare 3- Fco Firminy Inser 3	Stade Des Fraries 2 à ST PAUL EN
Arbitre centre	PERBET BARRET Nolan	2548302731 37 km
Arbitre assistant 1		JAREZ
Délégué		
accompagnateur		
56305387 52557.1	Grand Croix 1- F.C. Genilac 1	Stade Du Dorlay 1 à LORETTE
Arbitre centre	MADELENAT Nolhan	2548062300 30 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56305389 52559.1	St Charles Vg 1- A.S. St Etienne Sud 1	Parc Des Sports Étivallière E2 à ST
Arbitre centre		ETIENNE
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56413690 53308.1	O.C. Ondaine 1- Chateaufneuf 1	Stade Paul Buffard à UNIEUX
Arbitre centre	TERRAT Elyan	9603297528 31 km
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56465277 54987.1	Saint Chamond Foot 2- Rive De Gier 3	Stade Claude Sauzeat à ST
Arbitre centre	VOLET Titouan	9602254198 9 km
Arbitre assistant 1		CHAMOND
Délégué		
accompagnateur		
56465278 54988.1	As St Etienne 2- Dervaux Chamb 1	Parc Des Sports Étivallière E1 à ST
Arbitre centre	TARI Gabin	9603576389 30 km
Arbitre assistant 1		ETIENNE
Délégué		
accompagnateur		

U15 D3 / Unique	Poule B	82
-----------------	---------	----

Dimanche 13/09/2026 10H

U15 D3 / Unique	Poule B	82
-----------------	---------	----

Dimanche 13/09/2026 10H

56649973 58775.1	Us Ecotay Moingt 2- Bellegarde Sp 1	Stade De Montplaisir à MONTBRISON
Arbitre centre	WISNIEWSKI Mylenna 9604541061 19 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56649974 58776.1	Fc Bords De Loire 1- A.S. St Just St Ramb 2	Stade La Livotte à CRAINTILLEUX
Arbitre centre	AMIA Mahdy 2548533041 23 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56649975 58777.1	Usgc 2- A.B.H Fc 1	Stade Benoît Rolles 2 à ST GALMIER
Arbitre centre	MUNOZ Cristina 2548550856 34 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56649976 58778.1	O. Du Montcel 1- Ent.S. St Christo Ma 1	Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
Arbitre centre	KOCA Derda 9604851183 13 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56649977 58779.1	Ent.S. Haut Forez 1- U.S. Gymnique La Fou 1	Stade Municipal à MARGERIE CHANTAGRET
Arbitre centre	BOUSTANI Nadhir 9605265468 76 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56649978 58780.1	Fc 2m 1- As Savigneux Montb 2	Stade Louis Martin1 à PANISSIERES
Arbitre centre	PAETA Matteo 9602945491 46 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

U15 D3 / Unique	Poule C	58
-----------------	---------	----

Dimanche 13/09/2026 10H

78804138 91169.1	Ent. Astree Champ 1- Ent Oer Perreux 1	Stade Yves Laurent à MONTVERDUN
Arbitre centre	TILLIER RAFFIN Loukas 2548580201 40 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
78804139 91170.1	Rhins Trambouze F. 1- As Forez Roannais 1	Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre	VALLUY Mathis 2547828092 27 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
78804140 91171.1	Commele Fc 1- F.C. Bois Noirs 1	Complexe Sportif 1 à COMMELE VERNAY
Arbitre centre	ABDELKRIM Billal 2547893436 11 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
78804141 91172.1	Riorges F.C. 2- Ent.Uspsc.Usv 1 1	Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
Arbitre centre	JACQUET Morgan 2548044435 40 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

U15 D3 / Unique	Poule C	58
------------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/09/2026 10H

78804142 91173.1	Le Coteau Ol 2- Ent.Cremeaux/St Mart 1	Stade Bécot à LE COTEAU
Arbitre centre	GAY Wendy 9604120627 8 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
78804143 91174.1	Ent Aspn Ouche Essor 1- Av. Cote Foot 2	Stade Municipal à OUCHES
Arbitre centre	ZINK Lorenzo 2548187391 15 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

U15 D1 / Unique	Unique	77
------------------------	---------------	-----------

Dimanche 13/09/2026 10H

56370809 52944.1	Andrezieux-Bouthéon 2 - Rive De Gier 2	Complexe Sportif Gouyonnière 2 à ANDREZIEUX BOUTHEON
Arbitre centre	AUCLAIR Nathan 9602692875 36 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56443844 54832.1	C.O La Riviere 1- Us Ecotay Moingt 1	Parc Des Sports Méons F2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	VIRAVAGONVIN Sacha 2547471294 22 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56443927 54873.1	F.C. St Paul En Jare 1- F.C. St Etienne 1	Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
Arbitre centre	AGUIAR Tiago 2547570900 21 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56443928 54874.1	Rf 42 2- Usgc 1	Stade Henry Mallevall Sye à ROANNE
Arbitre centre	BENLHASSEN Wassim 9602376231 5 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		
56444079 54903.1	U.S. Villars 1- A.S. St Just St Ramb 1	Stade Roger Villeneuve à VILLARS
Arbitre centre	SBAA Adel 2547302770 3 km	
Arbitre assistant 1		
Délégué		
accompagnateur		

Coupe De La Loire Séniors / Séniors 2026/2027	Poule Unique	65
--	---------------------	-----------

Dimanche 13/09/2026 14H30

79146486 59563.1	(SE D3) F.C. St Joseph St - A. Feu Vert 1 (SE D3) Ma 1	Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre	LAHRECHE Nordine 2520346961 32 km	
79146487 59564.1	(SE D4) S.Victor/Loir 1- F.C. Roche St Genest 1 (SE D2)	Stade Eric Thellyere à ST ETIENNE
79146491 59565.1	(SE D4) Fc Val D'Aix 1- U.S. Briennon 1 (SE D3)	Stade De L'Aix à POMMIERS
Arbitre centre	AHMED Bachirdine 2548332580 31 km	
79146492 59566.1	(SE D2) Haut Pilat Interfoot - Jonzieux-St Romain 1 (SE 1 D3)	Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAU
79146493 59567.1	(SE D4) F.C. La Plaine - Mably Sport S.F 1 (SE D5) Ponci 1	Stade Naconne à CLEPPE
79146495 59569.1	(SE D5) Cs Hautes - E.S Montrond Cuzieu 1 (SE Chaumes 1 D3)	Stade Aux Bauches à ST BONNET LE COURREAU
Arbitre centre	MEZOUARI Fares 2543304126 72 km	

Coupe De La Loire Séniors / Séniors 2026/2027			Poule Unique	65
Dimanche	13/09/2026	14H30		
79146496	59570.1	(SE D5) Regny Fc 1-	Cordelle As 1 (SE D4)	Stade Municipal 1 à REGNY
	Arbitre centre	BEN MOSBAH Jamel	2598616698 19 km	
79146497	59571.1	(SE D5) St Antheme C.S. 1-	S.C. Sury Le Comtal 1 (SE D3)	Stade De Rambaud 1 à ST ANTHEME
	Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid	2538621965 53 km	
79146498	59572.1	(SE D4) Lerptien Fc 1-	F.C. St Etienne 1 (SE D1)	Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
79146499	59573.1	(SE D4) Astree A.S 1-	Fc Bonson/St Cyprien 1 (SE D1)	Stade Yves Laurent à MONTVERDUN
79146500	59574.1	(SE D5) A.S. Verrieres 1-	A.S. Portugais Loire 1 (SE D3)	Stade Municipal à VERRIERES EN FOREZ
	Arbitre centre	GRESS Thierry	2598617826 55 km	
79146501	59575.1	(SE D5) Boisset Chalain 1-	St Charles Vg 1 (SE D5)	Stade Municipal à BOISSET LES MONTROND
	Arbitre centre	AZOUZ Nacim	9602702971 46 km	
79146502	59576.1	(SE D4) Fc Bords De Loire - 1	Fcf 1 (SE D4)	Stade La Livotte à CRAINTILLEUX
	Arbitre centre	TCHIKAM Christian	2546399233 20 km	
	Délégué accompagnateur			
79146503	59577.1	(SE D3) S.Marcellin F 1-	S.Hi.Cuss.Val 1 (SE D4)	Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
	Arbitre centre	MATHLOUTI Makram	2599860673 39 km	
79146504	59578.1	(SE D4) Montagny Fc 1-	Loire Sornin 1 (SE D1)	Stade Municipal1 à MONTAGNY
79146505	59579.1	(SE D5) Ent. Odf1/Usem 1-	O.C.G.Q 1 (SE D4)	Stade Jean Poncet 1 à LEZIGNEUX
	Arbitre centre	MONCORGER David	2588620369 20 km	
79146506	59580.1	(SE D4) Escm 1-	Chambeon/Magn 1 (SE D1)	Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU
79146507	59581.1	(SE D4) F.C. Genilac 1-	Chateaufneuf 1 (SE D2)	Stade Municipal à GENILAC
79146508	59582.1	(SE D5) Us Monts Du Forez - 1	Usson Ss 1 (SE D4)	Stade Municipal à CHALMAZEL JEANSAGNIERE
Indispo	Arbitre centre	PUPIER Manuel	2519435396 62 km	
79146509	59583.1	(SE D4) Villerest Us 1-	A.S. Villers 1 (SE D4)	Stade Rondard à VILLEREST
	Arbitre centre	HASSOUN Taoufik	2529400902 14 km	
79146510	59584.1	(SE D3) F.C. St Martin La - Sa 1	Fc Roanne 1 (SE D3)	Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
79146511	59585.1	(SE D3) Toranche Fc 1-	Riorges F.C. 1 (SE D2)	Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
79146512	59586.1	(SE D3) N.R.F. 1-	Es.S. Ouest Roannais 1 (SE D3)	Stade Municipal à ST MARTIN D ESTREAUX
	Arbitre centre	HAMOUCHE Warren	2546242769 35 km	
	Délégué accompagnateur			
79146513	59587.1	(SE D2) Fc 2m 1-	O. Est Roannais 1 (SE D3)	Stade Municipal à CHAMBOST LONGESSAIGNE
	Arbitre centre	ABARKAN Souhil	2544567303 59 km	
79146514	59588.1	(SE D3) Doizieux Es 1-	C.O La Riviere 1 (SE D2)	Stade Gilbert Et Gilles Frison 1 à DOIZIEUX
79146515	59589.1	(SE D4) Coutouvre Co 1-	C.S. Cremeaux 1 (SE D2)	Stade Municipal à COUTOUVRE
79146516	59590.1	(SE D4) Ent.S. Haut Forez 1-	Ent.S. St Jean Bonne 1 (SE D3)	Stade Municipal à MARGERIE CHANTAGRET
	Arbitre centre	BENFREDJ Moussa	2528716856 45 km	
79146517	59591.1	(SE D3) Psm Foot 1-	O. De Terrenoire 1 (SE D4)	Stade Montvel à ST MAURICE EN GOURGOIS
	Arbitre centre	LABIB Mustapha	2520523246 29 km	
79146518	59592.1	(SE D3) Ouches Fc 1-	Rhins Trambouze F. 1 (SE D2)	Stade Municipal à OUCHES
79146519	59593.1	(SE D4) Pouilly/Nonai 1-	U.S.F 1 (SE D4)	Stade René Oblette à POUILLY LES NONAINS
	Arbitre centre	BISSUEL Pierre	2598636998 5 km	
79146520	59594.1	(SE D5) Planfoy Fc 1-	Us Metare 1 (SE D2)	Stade Le Vignolet à PLANFOY

Coupe De La Loire Séniors / Séniors 2026/2027	Poule Unique	65
---	--------------	----

Dimanche 13/09/2026 14H30

79146521	59595.1	(SE D4) S.Alban/Eaux 1- Roann Portuga 1 (SE D3)	Stade Des Ys à ST ALBAN LES EAUX
	Arbitre centre	MERHOUM Yacine 2543585998 11 km	
79146522	59596.1	(SE D5) Us Urfe 1- St E.Montreyna 1 (SE D5)	Stade Municipal à CHAMPOLY
Indispo	Arbitre centre	BEN SADDIK Rachid 2598614588 65 km	
79146523	59597.1	(SE D5) Tartaras Fc 1- St Etienne U.C. Terr 1 (SE D5)	Stade Antoine Berger à TARTARAS
	Arbitre centre	JOLY Roland 2544587960 31 km	
79146524	59598.1	(SE D3) Perreux Fc 1- U.S. Psc 1 (SE D3)	Stade Les Vavres à PERREUX
	Arbitre centre	LESPINASSE Alexandre 2543445501 19 km	
79146525	59599.1	(SE D4) Cezay Csl 1- S.Germa.Laval 1 (SE D3)	Stade Municipal à CEZAY
	Arbitre centre	MIRABEL Alexis 2588630702 51 km	
79146526	59600.1	(SE D4) S.Victor/Rhin 1- St Etienne O. 1 (CDLSEN)	Stade Municipal à ST VICTOR SUR RHINS
	Délégué accompagnateur		
79146527	59601.1	(SE D3) U.S. Gymnique La - St Romain Le Puy Fci 1 (SE Fou 1 D1)	Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE
79146528	59602.1	(SE D3) Bellegarde Sp 1- Sous Ecoles Laiq. St 1 (SE D1)	Stade De La Gare 1 à BELLEGARDE EN FOREZ
79146529	59603.1	(SE D2) S.Denis/Caban 1- A.S. Cours 1 (SE D5)	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
	Délégué accompagnateur		